VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 6 FEVRIER, 1923. 35

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Pour la reconstruction du collège de Saint-Boniface

Etat détaillé des dernières souscriptions

Les versements sur les souscriptions sont reçues à l'Association d'Education et chez le Trésorier à 330 rue Main, Winnipeg. Les souscripteurs qui désirent faire remise par chèque peuvent les adresser directement au Secrétaire à 702 Notre Dame Investment Building, Winnipeg.

Les montants promis pour le premier février sont entrés en grand nombre; il est un certain nombre de souscripteurs cependant qui n'ont pas encore fait leur remise de février. Ce serait considérablement simplifier l'ouvrage du Comité si chacun se rappelait de lui-même la date à laquelle il doit un versement. Nos généreux souscripteurs seront priés de vérifier le reçu qui leur a été remis par les percepteurs et de s'assurer si leurs versements ont été faits à date.

Pour la campagne

Quelques paroisses du diocèse de Winnipeg ont demandé au Comité de leur envoyer un Délégué pour faire la perception du Collège de Saint-Boniface. Les circonstances ne nous permettent pas cependant de couvrir tout le terrain à la fois. De dimanche en dimanche, nous visiterons quelques paroisses en l'annonçant d'avance dans les journaux.

Voici le programme de dimanche prochain:

ELIE .... M. l'Abbé BOULAY
ST-FRANCOIS-XAVIER — M. l'Abbé MESSIER
FISHER BRANCH .... M. l'Abbé DION

Nous prions MM. les Curés de ces endroits de s'assurer d'avance le concours d'une dizaine de leurs paroissiens qui devront aider notre délégué. Celui-ci leur indiquera sur les lieux ce qu'il y a à faire.

Il n'est pas nécessaire pour un souscripteur de payer le montant de sa souscription tout d'un coup. On peut faire un versement en souscrivant et promettre d'acquitter le montant de la souscription par versements espacés.

En campagne nous avons généralement eu des promesses pour le premier octobre et le premier novembre prochain.

Nous n'avons pas encore de rapport définitif de la perception faite dans la campagne. Nous espérons pouvoir publier la semaine prochaine un rapport complet de ce qui a été souscrit dans les paroisses de la campagne du diocèse de Saint-Boniface.

LORETTE

Nom	Montant
Jos. Manaigre	$ 1.00
R. Durand	1.05
J. Manaigre	1.
Mme Ferland	1.
C. A. J. Marcoux	5.
G. Trudeau	1.
Osman Desorcy	5.
Oscar Manaigre	10.
G. Grossman	.50
A. Dumaine	1.
Jos. Boisvert	5.
A. Jeanson	2.
M. Gendron	5.
Jos. Manaigre	1.
E. Dubuc	5.
O. Landry	1.50
G. Cournoyers	1.
Adrien Manaigre	1.
H. Landry	5.
Mme G. Landry	1.
Mme Oscar Mousseau	3.
Mme Onésime Bissonnette	5.
Charles Lavallée	3.
Joseph Grégoire	15.
Wellie Bissonnette	1.
Mme O. Manaigre	.25
F. Desmarais	5.
Mme Veuve Camille Janson	5.
Anonyme	10.
Napoléon Jeanson	2.
David Lemire	1.
Alfred Dugas	1.
M. Nap. Lanthier	1.
A. Desorcy	1.
M. Eugène Cournoyer	2.
Jacques Marcoux	.50
Alp. Therrien	1.
Mlle C. Gendron	5.
Joseph Arpin	2.
Henri Therrien	.25
Alcide Gauthier	2.
Arthur Turcotte	1.
François Rancourt	1.
Jos. Landry	5.
Odule Ferland	4.
M. L. Turcotte	1.
Victor Trudeau	5.
Mme Huot	.50
Mme Veuve D. McDougall	10.
Victor Dufresne	5.
Jos. Leclair	2.
Arthur Laurin	10.
Alex. Laurin	10.
Jos. Janson	2.
Germain Royal	1.
Famille Dr Royal	25.
A. Manaigre	1.
F. Manaigre	2.
O. Dugas	5.
Alf. Mousseau	10.
René Laurin	.50
Ernest Manaigre	.50
Mme G. Manaigre	5.
Léon Laurin	5.
Mme Eugène Janson	1.
A. Grégoire	18.
J. B. Manaigre	.50
L. Dupuis	.25
Mme Dupuis	.25
Léon Marcoux	5.
Marcien Arpin	5.
Gilbert Landry	5.
Michel J. Lagimodière	2.
René Gendron	2.
Georgiana Marcoux	2.
Josaphat Rheault	2.
Blanche Gauthier	1.
Pierre Ferland	1.
Arthur Mirault	1.
Aline Ferland	1.
Mme Geo. Roy	1.
Omer Manaigre	.25
Marie Ange Roy	.50
Emile Desrosiers	5.
Olivier Dufresne	5.
I. Dugas	10.
G. Gauthier	10.
G. Mirault	10.
O. Belisle	2.
Joseph Desmarais	5.
Alfred Lavallée	5.
A. Keroack	25.
S. Marcoux	10.
François Mondor	5.
Mme Alphonse Marcoux	2.
Dr Paul Royal	20.
M. l'Abbé J. C. St-Amant	43.
Eug. J. Raphaël Arpin	100.
	$537.00

ISLE DES CHENES

Nom	Montant
L. G. Rivard, curé	$100.00
Mme B. Saint-Amant	25.
W. Hallama	20.
Georges D'Auteuil	10.
Ed. Beaudette	10.
Arthur Trudeau	10.
Fr. Blanik	10.
Joseph Beauchemin	10.
A. Hallama	10.
N. A. Dumaine	7.
R. Beauchemin	6.
Maurice Colle	5.
Henri Trudeau	5.
Th. Trudeau	5.
Raoul Beauchemin	5.
Joseph Bérard	3.
Adélard Carrière	3.
Jules Van Walleghan	2.
P. Lavallée	2.
Albert Carrière	2.
Camille Van Walleghan	1.
Maurice Petit	1.
Mme H. A. Joye	1.
F. Brulé	1.
J. Trudeau	1.
André Beauchemin	1.
Joseph Petit	1.
Ed. Dumaine	1.
Nap. Saint-Pierre	1.
MM. Lacroix Frères	1.
Magloire Lacroix	1.
Paul Trudeau	1.
D. Carrière	1.
W. Hogue	.50
	$263.50

SAINTE-AGATHE

Nom	Montant
Octave Gauthier	$ 5.00
Arthur Péloquin	1.
Arthur Nolette	1.
Hormisdas Bellerive	2.
Levis Courcelles	5.
Rodolphe Péloquin	1.
Lucien Bourassa	5.
Wilfrid Péloquin	8.
Joseph Lemoine	10.
Ernest Joyal	5.
Edouard Dumesnil	2.
Félix Alfreda Dorge	10.
Edgar Lemoine	5.
Hector Fontaine	1.
Télesphore Courcelles	.50
Omer Joyal (Sr)	5.
Edmond Quertin et Fils	25.
Théophile Joyal	5.
J. Bte. Berthelette	1.
Wilfrid Courcelles	1.
Omer Joyal (Jr)	2.
Georges Nolette	3.
Alexandre Lemoine	1.
Félix D. Lemoine, ½ acre de blé	4.
Stanislas Toupin	50.
F. R. Gratton	10.
Veuve Pierre Lemoine	5.
Veuve J. Bte Courcelles	10.
Edphat Dorge, (1 acre de blé).	
Ferdinand Mager	10.
Josaphat Bilodeau, 1 acre de blé	20.
Rose Gauthier	5.
Félix Lemoine	100.
Pierre et Philippe Gauthier	30.
Gabriel Lemoine	6.
Jean Sorin	25.
Pierre Beaulieu	25.
Ovide Pelletier	5.
Albert Lambert	10.
Cyrille Nolette	5.
Siméon Garet	25.
John Ouimet	5.
Adolphe Lemoine	5.
Adonias Alarie	5.
D. Fontaine	12.
Donat Joyal	5.
J. Aimé Courcelles	5.
Josaphat Dorge	10.
Paul Péloquin	2.
Eugène Bilodeau	5.
Arthur Gratton, (1 acre de blé)	25.
J. A. Alarie	.50
Celevenne Robert	25.
Chs Auguste Brodeur	21.
Louis Toupin	30.
Irénée Brodeur	5.
François T. Paillard	5.
Georges Péloquin	1.
A. Péloquin	1.
François Sorin	1.
Fortunat Gratton	5.
Signard Beaudoin	5.
Amédée Alarie	1.
Joseph Lapointe	10.
Louis Lemoine	2.
J. Bte Tucker	2.
Dieudonné Pinsonnault	1.
Albini Toupin	2.
Ovila Toupin	2.
Veuve Azarie Gauthier	1.
Joseph St-Onge	5.
Pierre Beaudoin	15.
Arthur Lemoine, (1 acre de blé)	25.
François Paillard, Sr	10.
André Brodeur	5.
Veuve Joseph Toupin	2.
Gérard Chenard	5.
Joseph Joyal	50.
Le Curé	100.
Aldéa Dorge	1.
Calixte Wery	10.
Ferd. Gauthier, (1 acre de blé)	5.
Théobald Joyal	25.
David Doria Dorge, (2 acres de blé)	
Albéric Lemoine, (1 acre de blé)	1.
Stanislas Fontaine	11.50
Ephrem Toupin	20.
Dr Richard Roy	25.
Alexandre Brémault	50.
Eudore Olivier	2.
Tancrède Gauthier	1.
Euclide Olivier, Sr	10.
8½ acres de blé	$869.50

PAROISSE DE SAINT-MALO

Nom	Montant
M. l'Abbé J. Macaire, curé	$ 75.00
P. Goulet	5
Alex. Deblois	1.
Alph. Forest	5.
Nap. Forest	2.
Jos. Goulet	5.50
Isidore Forest	8.
N. Laurence	5.
P. Lambert	12.
Céleste Bourgeois	.50
J. Bte. St-Hilaire	10.
A. Hogue	.50
Baptiste Proteau	.50
Jos. Forest	5.
D. Pelletier	1.
R. Sicotte	5.
Damase Goulet	1.
Adélard Fontaine	1.
Jos. Bourgeois	.50
A. Catellier	1.
L. P. Bourgeois	1.
Remi Gosselin	5.
Gonzague Dionne	1.
A. Lambert	1.
Albert Morin	5.
W. E. Clément	5.
Ed. Bourgeois	1.
A. Laplante	1.
Jos. Arpin	5.
Damase Gladu	5.
Jos. Dubois	3.
Médéric Dubois	3.
A. J. Forest	2.
E. Desrosiers	1.
Edmond Malo	.50
Nap. Morin	1.
X. Fréchette	1.50
Arthur Malo	3.
Célestin Gérard	5.
Evariste Hébert	15.
Remi Marcotte	10.
Mme X. Héry	5.
Louis Pilotte	5.
David Morin	15.
Marie Louise Toupin	10.
Aimé Gosselin	5.
Edmond Nadaud	.50
Jos. Gauthier	1.
J. Miron	1.
Domina Maynard	1.
J. D. Maynard	1.
Léger Lambert	1.50
Phillas	5.
O. Gosselin	1.
O. Fréchette	1.
Jean Gosselin	.50
L. Gosselin	1.
E. Trudel	2.
Albert Breton	1.
Arthur Doré	5.
J. N. Tétrault	25.
	$309.00

SAINT-ADOLPHE

Nom	Montant
M. le Curé Gagnon	$ 13.00
Les Filles de la Croix de St-André	25.
M. Emile Aubin	5.
D. Aubin	.50
Flavien Baril, père	5.
Jérémie Baril	5.
Flavien Baril	10.
Bernard Berriault	1.
Jean Bizier	15.
H. Bolduc	1.
Edmond Brodeur	25.
A. Champagne	1.
Mlle Agnès Courchaine	10.
Lévis Courchaine	10.
Mlle Marguerite Courchaine	10.
Eléonore Delorme	10.
Patrice Delorme	5.
Mme Urbain Delorme	5.
Wm. A. Delorme	2.
James Dufault	6.

(Suite de la page 2)

A LA LEGISLATURE

Le referendum. --- Législation sociale. --- L'indemnité sessionnelle. --- Les $50.000. de M. Craig

Referendum.

Le projet de referendum de M. Bernier vient de passer au tout premier plan à la Législature. Nos lecteurs n'ignorent pas que c'est la seconde tentative que fait M. Bernier. L'an dernier, il échoua faute de quelques votes. Son succès paraissait assuré, il y a quelques jours Aujourd'hui, il est douteux. A la dernière session, le projet de M. Bernier fut victime d'une chinoiserie de procédure. Il semble devoir l'être, cette fois, de l'amour-propre du gouvernement.

Deux requêtes ont été soumises à la Législature. La première, celle de M. Bernier, s'en tient à un referendum; la seconde demande d'autoriser la vente des bières et vins par les hôteliers. Toute la lutte se concentre autour de la première. Il serait surprenant que nous entendions beaucoup parler de la seconde.

On peut dire de celle de M. Bernier qu'elle est en panne.

La raison de cette panne? Nous ne la voyons pas ailleurs que dans la politique.

Le régime actuel de prohibition au Manitoba a fait faillite. Le commerce illicite se pratique sur une grande échelle. Au cours de l'an dernier, la police a mis la main sur des alambics capables d'une forte production d'alcool. Ce n'est pas une secret de polichinelle qu'il existe des centaines et des centaines d'alambics dans la province. D'une enquête faite par la Tribune, il appert, hors de tout doute, que l'on a inondé le Manitoba de liqueurs empoisonnées. Le commerce des liqueurs se fait sous de multiples déguisements. Encore tout récemment, la police ne mettait-elle pas le grappin sur des individus qui vendaient de l'alcool sous le couvert d'un commerce de conserves alimentaires.

On peut aujourd'hui obtenir de la boisson enivrante à toute heure et à peu près n'importe où dans la province. Seulement le prix en est élevé et vous courez presque toujours le risque d'obtenir un produit frelaté quand ce n'est pas du poison.

Ne sortons même pas de Winnipeg. Tenons-nous en à la situation dans les hôtels et les brasseries. N'y fait-on pas couramment le commerce de la bière? La police pourra bien de temps à autre y faire une descente et nous affirmer qu'on y vend très peu de bière alcoolisée. Ceci ne supprime pas le fait que ces hôtels sont achalandés et par des clients qui y vont boire autre chose que du deux pour cent.

Pareil état de choses devait modifier l'opinion publique. Elle a évolué de fait et toujours en s'éloignant de la prohibition absolue. L'expérience de ces dernières années a démontré l'impraticabilité d'un régime de prohibition totale. On peut dire que la mise en vigeur de la loi fut une farce et le demeure.

Le public le sait; c'est pourquoi il demande un changement. Personne ne veut le retour de la buvette. On penche plutôt vers le contrôle du gouvernement, vers un régime analogue à celui de la Colombie Britannique ou de la province de Québec. Ce sentiment est renforcé du fait que notre province est déficitaire de $1,200,000 annuellement et que le contrôle gouvernemental donne à la Colombie Britannique et à la province de Québec un revenu annuel de quelques millions.

Ce serait justement ce million ou ces quelques millions provenant du contrôle de la vente des liqueurs qui tenteraient notre gouvernement et l'inciteraient, sans qu'il l'avoue, à vouloir se substituer à M. Bernier.

L'opinion publique est triturée à point et favorable à ce régime. Cette opinion publique espère du gouvernement actuel qu'il mettra fin à l'ère des déficits. On voit d'ici la belle manoeuvre politique. Deux coups d'une pierre.

On satisfait à la soif de l'électorat et on allège le fardeau qui écrase le contribuable.

C'est là trop beau résultat pour qu'un gouvernement en abandonne la gloire à un simple député. Et voilà pourquoi M. Bracken s'est mis en travers du projet Bernier. Pour ce faire, il s'est accroché à un point de détail. Le député de St-Boniface veut un referendum vers la mi-mars. M. Bracken s'y oppose. C'est trop tôt. Il donnerait ce referendum en juin. le sentiment de l'électorat connu, s'il est favorable à un changement, le gouvernement convoquerait la chambre et lui soumettrait un projet de loi conforme aux voeux de la province.

Il y a cependant dans tout cela un joli imbroglio. Le projet de M. Bernier se résume en définitive à une mise en vigueur de régime du referendum et de l'initiative. Or ce régime a été déclaré *ultra vires* par le conseil privé. M. Bernier se trouve donc en face d'une situation assez curieuse. Celle de M. Bracken n'aura peut-être rien à lui envier. Supposons que M. Bernier refuse tout compromis. Il faudra en venir au vote. Le gouvernement l'emportera et nous en aurons fini du projet du député de St-Boniface.

Viendra alors sur le tapis celui du gouvernement. Ici interviennent les forts en procédure parlementaire: ils posent au gouvernement une objection difficile à résoudre. On n'aurait pas le droit de ressusciter au cours d'une session un projet rejeté par l'assemblée.

M. Bernier n'a pas encore dit son dernier mot. Peut-être consentira-t-il à un compromis. S'il refuse d'en démordre, il y aura un joli tapage. Le groupe ouvrier appuiera M. Bernier.

Impôt sur le revenu.

Selon son habitude, l'impôt sur le revenu réapparait. C'est un gibier que chassent à la fois le gouvernement provincial et la ville de Winnipeg.

L'impôt foncier dans Winnipeg a plus que doublé au cours des dernières années. Il y devient écrasant. Si l'on pouvait y substituer au moins partiellement un impôt sur le revenu, il en résulterait pour le contribuable-propriétaire un dégrèvement appréciable. Si nous ne nous trompons pas, c'est la troisième tentative que fait Winnipeg auprès de la Législature. Celle-ci n'aura pas plus de succès que ses soeurs. M. Black l'a dit en termes on ne peut plus clairs. S'il y a quelque chose à tirer d'un impôt sur le revenu, le gouvernement provincial se réserve cela.

Peaceful picketing.

La question ouvrière reviendra maintes fois sur le tapis au cours de la session. Le groupe ouvrier a tout un programme de réformes. Bien qu'à l'avance convaincu de sa défaite, sur pratiquement toute la ligne, il n'en demandera pas moins l'adoption de ces réformes. Il a déjà essuyé un premier échec. Il s'agissait en l'occasion de ce que l'on appelle, chez les ouvriers, le "peaceful picketing".

Voici en quoi ceci consiste. Un différend surgit entre le patron et ses ouvriers. On négocie mais vainement. Les ouvriers décident de faire grève. Il y a des indécis dans leurs rangs. Ils auront la tentation d'accepter les conditions du patron et de reprendre le travail. Or pour prévenir cela, les grévistes établiront une surveillance autour de l'usine. C'est en somme de l'intimidation et qui n'est pas inefficace du point de vue des grévistes. Les patrons n'ont jamais voulu admettre ce système au Manitoba. Pris en soi, ce système de surveillance pourrait difficilement être blâmé. Mais on comprend facilement qu'il est toujours prêt de l'intimidation et jamais bien loin de la violence si la situation devient grave. Le groupe ouvrier a réclamé la semaine dernière la légalisation de ce système en tant qu'il s'abstient de toute violence. Il a perdu la partie. La majorité s'est refusée à croire que cette surveillance pouvait se faire sans intimidation et sans violence. Le souvenir de la grande grève générale à Winnipeg est encore trop vivace.

Patrons et ouvriers.

Seuls les ouvriers sont représentés officiellement à la Législature. Mais il ne fait point de doute que les patrons y ont leurs champions. Ils comptent aussi sur l'esprit foncièrement conservateur des députés ruraux. Au programme de réformes des députés ouvriers, ils opposent tout un programme de législation anti-ouvrière. C'est ainsi que nous les voyons s'attaquer à la loi des compensations, à la journée de huit heures, etc.

La lutte sera âpre. Il est plus que probable que le gouvernement s'en tiendra au statu quo.

L'indemnité sessionnelle.

M. Black, trésorier provincial a certes lancé une pierre dans la mare à grenouilles parlementaire avec son projet de réduire l'indemnité sessionnelle de $1,800 à $1,500. Le trésorier provincial a invoqué l'argument d'économie. Il importe que les députés prêchent d'exemple. Il y a déjà des récriminations à la gauche. Les députés ouvriers ne se trouvent pas déjà trop bien payés de leurs services par la province. M. Bernier croit qu'un député vaut beaucoup plus que $1,800. Evidemment le bon sens latin ne triomphe pas de toutes les illusions. Les conservateurs prennent la question en biais. Ils se contentent de suggérer aux ministres de bien vouloir tailler dans leurs appointements. Les libéraux n'ont encore soufflé mot.

Pot de vin de 50,000.

M. Queen s'est juré d'embêter le procureur général, M. Craig, et l'un des champions de la prohibition au Manitoba. C'est pourquoi il pose au gouvernement une série de questions au sujet du pot de vin de $50,000, que l'on aurait offert au procureur général l'automne dernier.

Cet incident causa un joli tapage à ce moment. M. Craig était absent à Ottawa. Les prohibitionnistes, tenaient conven-

(A suivre page 6)

Pour l'oeuvre du collège:- Grand concert par des artistes de Winnipeg, dimanche, le 11 février, au théâtre Capitol.

Epiceries au prix du gros ?

Certains individus qui se donnent le nom de "Maison de Gros" ont nommé des agents dans plusieurs villages et villes du Manitoba, afin de prendre des commandes d'épiceries directement du consommateur en faisant croire qu'ils vendent à meilleur marché que les détailleurs.

Nous voulons mettre la population en garde contre ces "peddlers" qui ne sont ni plus ni moins que des charlatans épiciers. A cet effet, nous donnons plus bas des extraits d'un article paru dans le "Canadian Grocer" en date du 17 novembre 1922, ainsi qu'une traduction d'une partie d'un "manuel de l'agent" que ces compagnies fournissent à leurs représentants; cet article explique la manière de s'y prendre dont ces gens se servent. Voici ce que nous trouvons dans le "manuel de l'agent":

La Nécessité de Montrer au Client l'Epargne qu'Il Peut Faire.

"Naturellement la chose première et la plus essentielle est de prouver à votre client d'une manière convaincante, qu'en achetant de nous il obtiendra de la meilleure marchandise pour moins d'argent qu'il ne peut le faire ailleurs. La méthode la plus vive et la plus satisfaisante d'accomplir ceci est par l'usage "d'appats". Pour arriver à ce but, vous devez vendre à profit minime, certains articles dont les prix sont généralement connus par les clients. A ce propos nous recommandons fortement à nos agents de vendre les articles énumérés ailleurs dans ce livre comme "appats" les plus efficaces, au prix coûtant et même à perte et compter sur un profit sur d'autres articles énumérés ailleurs dans ce manuel comme la "Crème du Commerce".

Pourquoi Vous Devez Refuser les Petites Commandes.

"Les petites commandes ne vous permettent pas de vous servir "d'appats" et alors le client ne verra pas l'avantage de nos cotations. Ceci manquant le désir de faire affaire avec nous sera perdu."

Voici les "Appats" que ces Individus ne Tiennent pas à Vendre.

A moins de pouvoir vous vendre en même temps assez de thé, café, etc. pour rembourser les pertes sur ces appats.

Nous continuons à lire dans le manuel: "Les Appats les Plus Efficaces", tabacs connus, soda à pâte, lessives, céréales, farine d'avoine allumettes, empois, pots à confiture graisse et sucre. Vous devez cependant faire un effort spécial pour garder la vente de ces articles, (surtout les trois derniers) au plus bas point, car autrement, il pourrait arriver que votre client n'ait pas suffisamment d'argent pour acheter du thé, du café ou autres épiceries sur lesquels vous pourriez reprendre votre perte".

Si l'agent suit bien leurs instructions, il se servira donc des méthodes suivantes pour obtenir des commandes.

1. Il cotera les appats, tels que le sucre et autres articles connus au prix coûtant afin de créer l'impression que les autres articles sont également à bas prix.

2. Il essaiera de vendre aussi peu que possible de ces "appats" par exemple: si vous demandez deux ou trois sacs de sucre, il vous dira d'en prendre seulement une petite quantité, car le prix est à la baisse et que vous ne devez pas en acheter trop; si c'est le riz, les fèves, qui servent comme "appats" il vous dira de ne pas trop en acheter car ils moisiront.

3. Il vous induira à acheter de grandes quantités de thé, café, essences, poudres à pâte, épices, etc. à des prix qui donnent un gros profit pour rattrapper la perte qu'il aura fait sur les "appats".

4. De vous vendre du poivre noir à bas prix car tous connaissent le prix du poivre, et il vous donnera l'impression que les autres épices sont également à bon marché.

5. Il voudra vous vendre de grandes quantités d'épices en vous donnant le prix à l'once pour que ce prix paraisse moindre; par exemple, 16 onces de gingembre à 0.04, de l'once font 0.61 la livre. Comme le prix du gingembre est de $0.40 la livre, dans les magasins vous comprendrez l'avantage de donner le prix de l'once.

6. Vous vendre de grosses quantités d'essence avec la même tactique que pour les épices: dix sous de l'once d'essence semble bon marché, mais ceci fait bien 1.60 pour 16 onces, quand le prix dans les magasins est $1.25 pour une marchandise connue et garantie.

7. De travailler ce qui est connu sous le nom de système "sandwich", c'est-à-dire que l'agent vous donnera le prix d'un ou deux "appats", ensuite quelques lignes à gros profit, encore un autre appat, d'autres lignes à profit et ainsi de suite.

8. De vous convaincre que la qualité de leurs marchandises est supérieure par des démonstrations imbéciles, comme, par exemple, faire brûler de l'essence ou pulvériser du café, et vous faire sentir l'arome délicieux. Toutes les essences pures brûlent et le café le plus commun, a bonne senteur quand il est frais moulu.

9. D'insinuer ou de prétendre ouvertement que les épiceries que vous achetez dans les magasins sont falsifiées; que les essences appelées pures sont impures; que les épices sont falsifiées, que leur poudre à pâte est supérieure aux marques connues; que les confitures vendues dans les magasins sont impures, etc. Ils comptent sur le fait que le client n'est pas toujours au courant que le gouvernement prévoit à une amende pour celui qui marque "pure" une marchandise qui ne l'est pas et qu'une inspection régulière est faite.

Si ces arguments ou d'autres vous sont emmenés, vous saurez sans doute comment les recevoir.

Si vous doutez de ceci, essayez d'acheter cinq sacs de sucre ou une grande quantité d'articles bien connus.

Quand l'agent vous dira qu'il représente la plus grosse maison de gros de la ville, prenez le livre de téléphone et voyez combien ils ont de ces appareils. Ils devraient en avoir au moins une vingtaine.

Si vous avez donné une commande au "peddler", montrez-la à votre épicier et donnez-lui une chance de la remplir. Vous verrez que vous y gagnerez encore et que vous aurez de la meilleure marchandise.

Vous pourrez aussi vous assurer si ce "peddler" porte un "badge" visible avec un numéro, car, d'après le "Transient Traders' Act" (1918) chaque marchand ambulant doit être numéroté afin de pouvoir rapporter toute irrégularité au Commissaire Municipal.

Pour la reconstruction du collège

(Suite de la page 1)

Nom	Montant
J. S. Dupuis	1.
F. Gagnon	.75
Conrad Gauthier	20.
Henri Gauthier	5.
Joseph Gendron	3.50
Mlle Clara Grouette	1.
Philias Hamel	5.
J. Lambert	1.
E. Landry	25.
René Langevin	.25
A. Laramée	.25
Noël Laramée	2.
François Legal	1.
Edmond Levesque	11.
J. B. Muloin	1.
J. André Parisien	2.
Mme Roger Parisien	4.
Joseph Pelletier	25.
M. et Mme Pichette	1.
Wm Smith	6.
Alphonse St-Jean	5.
Joseph Touchette	5.
L. A. Tougas	10.
N. Zastre	.25
Un Paroissien	1.
	$301.50

STE-ELIZABETH

Nom	Montant
M. l'Abbé M. Mireault, prêtre-curé	$ 55.50
O. Desaulniers	50.
Henri Fontaine	25.
Amédée Marion	25.
Rosario Dupuis	25.
Henri Lacharité	25.
Adélard Marion	20.
Docité Dupuis	10.
Mme A. Marion	10.
Geo. Barnabé	10.
Henri Fontaine, Jr	10.
Maurice Dupré	5.
Stanislas Alarie	5.
Henri Bellerive	5.
Octavien Bérard	5.
Henri Jeanson	5.
Zacharie Lemire	2.
Albert St. Godard	2.
Alfred Rivard	2.
Antonin Lussier	1.
Ernest Jeanson	1.
Mlle Parmélia Leblanc	1.
Un Inconnu	.50
	$300.00

STE-ANNE DES CHENES

Nom	Montant
Mme E. Avanthay	$ 1.00
John Benoit	10.
Harmy Benoit	5.
Elie Beaudry	1.
Henri Bilodeau	.25
Amédée Bernier	1.
Alfred Bernier	10.
Elz. Blanchette	1.
Raymond Blanchette	5.
Mme Norbert Blanchette	5.
Hervé Blanchette	5.
F. Blanchette	2.
J. M. Bohémier	5.
James Bonin	5.
X...	2.
A. Boucher	10.
A. Chas. Champagne	3.
Eug. Champagne	1.
Moïse Champagne	3.
B. De Conick	3.
Is. Coté	1.
Philippe Cusson	10.
Alp. Delorme	5.
Mme Eug. De Margerie	15.
Dr F. X. Demers	5.
Ovide De Montigny	1.
Aug. Desrosiers	3.
Mme Eug. Desautels	5.
Ed. Desautels	5.
Ferrier Desrosiers	4.
Damase Dion	2.
Nap. Dufresne	5.
Oram Duguay	5.
Mme O. Fillion	1.
J. W. Finnigan	10.
Florent Girard	5.
Gonzague Girouard	5.
Hon. Gravel	1.
Aristide Hébert	10.
I. E. Hébert	10.
Isidore Hébert	5.
J. B. Huppé	1.
David Huppé	5.
Michel Huppé	5.
Jos. Girard	5.
Art. Lacerte	1.
Arthur Lacerte, fils	1.
Léon Laplante	5.
Anonyme	10.
Art. Lassalle	15.
J. A. Lavack	2.
Oliva Latour	1.
Art. Laurin	5.
Edmond Laurin	2.
Yvonne Laurin	5.
Adolphe Lavergne	5.
Albert Leduc	5.
Désiré Magnan	5.
Raymond Magnan	5.
Remi Magnan	5.
Philippe Major	5.
Félix De Montigny	10.
Albert De Montigny	5.
Albert Morin	1.
Alp. Mondor	1.
L. Moriset	2.50
Alfred Mousseau	2.25
I. Meunier	10.
Avila Nollet	5.
Owens Jos.	5.
Pierre, Paul	5.
Chs. Paradis	2.
Léontine Paradis	3.
Raoul Perrault	10.
Alex. Perron	5.

Nom	Montant
Edmond Perron	.50
Eugène Perron	5.
Louis Perron	5.
Philippe Perrin	10.
Siméon Prairie	1.
Pères Rédemptoristes	100.
Mme A. Roque	7.
F. X. Sarrazin	5.
Ls. Solignon	1.
Soeurs Grises	50.
Henri Smith	2.
Pierre St-Jacques	.50
Félix Tétrault	10.
Art. Tougas	5.
Jos. Tougas	2.
Laurent Tougas	25.
Omer Tougas	5.
Philias Tougas	5.
Théodore Tougas	30.
E. Vandal	5.
Oct. Rémillard	5.
Alfred Généreux	5.
	$636.00

LETELLIER

Nom	Montant
M. l'Abbé Jutras	$400.00
M. l'abbé Pierre Picton	100.
Cercle St-Norbert A. C. J. C.	100.
Robert Zacharie	100.
Edmond Comeault	100.
Louis Saurette	75.
Les Enfants de Marie	50.
J. O. et H J. Bois	50.
H. Dansereau	50.
J. Bte. Cloutier M. D.	50.
Léon Bruyère	50.
Eusèbe Cadieux	50.
Alexandre Cadieux	50.
Jos. Jutras	40.
Paul Saurette	40.
Ernest Jutras	35.
Evariste Manseau	30.
Raymond Jubinville, Sr	25.
Emile Graveline	25.
E. Desautels, père	25.
V. Barnabé	25.
X. Jubinville	25.
J. Saurette	25.
Antoine Damphouse	25.
Norbert Lemire	25.
Joseph Cadieux	25.
Peter Fraser	25.
Joseph Loiselle	20.
Alfred Brulé	20.
John Boiteau	20.
Albert Fortier	15.
Narcisse Bouchard	15.
A. Gendron	11.
A. Chaput	10.
Joseph Damphouse	10.
D. Loiselle	10.
Mlle Sophie C. Beaupré	10.
Raymond Jubinville, fils	10.
W. Jubinville	10.
E. Desautels, Jr	10.
Anonyme	10.
A. Gallant	10.
E. Boissy	10.
C. Barnabé	10.
Z. Bouchard	6.
Ad. Dionne	5.
T. Lemay	5.
Geo. Desrosiers	5.
A. Lafrenière	5.
W. Barnabé	5.
Albert Dansereau	2.
Alex. Jodoin	2.
Adolphe Fortier	2.
J. A. Poliquin	2.
E. Boissy	1.
Jos. Houle	1.
	$1,872.00

LA BROQUERIE

Nom	Montant
M. le Curé Giroux	$200.00
Anonyme	1.
Anonyme	6.
J. B. André	15.
O. Balcaen	.25
Chas. Beaupré	10.
J. O. Beaupré	10.
H. Bédard	8.
J. A. N. Bleau	5.
M. Boisjoly	10.
E. Boily	1.
P. Boily	5.
R. Boily	10.
Th. Boily	1.
Veuve Th. Boily	25.
A. Boisjoly	5.
P. Z. Boisjoly	5.
R. Boissinot	10.
Alex. Carrière	10.
E. Charlet	1.
A. Chartier	1.
A. Chartier	1.
E. Chartier	1.
A. Choisslat	5.
R. Clément	5.
J. De Gagné	1.
U. Deschêne	20.
Alph. Dufresne	1.
J. Dupuis	1.
Elèves du Couvent	1.75
A. Ellet	10.
J. Edmond	5.
I. Edmond	.50
E. Fabas	1.
A. Fournier	1.
J. Fournier	1.
N Fournier	5.
F. Fugolisse	5.
H. Gagnon	11.52
J. Gosselin	5.
J. Granger	10.
Ls. J. Granger	10.
R. Granger	10.
Ph. Houde	1.
S. Jolicoeur	10.
Alp. Kirouac	1.
Mme Chas. Lambert	1.50
Chas. F. X. Langlois	1.
P. Laramée	1.
E. Laurencelle	2.
G. Laurencelle	.25
Ph. Laurencelle	4.
Veuve Agnès Laurin	5.
A. O. Lavergne	15.
Alph. Lord	9.
A. Normandeau	.50
J. W. Normandeau	1.
H. Normandeau	15.
N. Normandeau	30.
E. Ouellette	10.
A. Parent	1.
A. Pelletier	5.
E. Pelletier	25.
Frères Perrière	10.
Alph. Rocan	1.
Art. Rougeau	5.
Aug. Rougeau	15.
G. Rougeau	1.
H. Savard	5.
Ph. Savard	25.
Mlle A. Savoie	10.
W. Sendall	1.
F. Sicotte	10.
J. Sicotte	10.
B. Simard	5.
Soeurs Grises	5.
Ph. A. St-Laurent	10.
Ls. Tétreault	10.
Mlle E. Vallée	10.
M. Veilfaure	4.
	$739.28

AUBIGNY

Nom	Montant
M. l'Abbé J. A. Beaudry	$100.00
Pierre Hébert	50.25
Louis Palud	10.
L. F. McDonald	1.
J. M. McDonald	1.
Hervé Fisette	5.
J. M. Palud	5.
François Palud	5.
Alfred Chartier	10.
Théodule Marcoux	2.
François Guillon	10.
Albini Campeau	1.
Onésime Clément	2.
J. A. McDonald	1.
John Hébert	5.
Télesphore Bessette	1.
Wilbrod Verrier	1.
Joseph Pelland	5.
Isaïe Graveline	5.
A. E. Hébert	2.
Ernest Saint Onge	4.
Eugène Lapalisse	2.
E. Lapalisse	1.
George Perreault	1.
Célestin Perreault	1.
Hormisdas St-Onge	5.
Emile Robert	25.
Vital Rivest	5.
Viateur Laferrière	1.
Joseph Robert	5.
Jeanne Jutras	10.

(A suivre page 3)



La gaîté

La Gaieté est cet état d'âme, qui par lui-même est une satisfaction du coeur, s'épanouissant sur la physionomie par le rire et le sourire.

Quel être charmant que l'être gai! Dans le cercle enfantin comme chez les personnes d'âge mûr, son influence est celle du rayon de soleil de soleil, pénétrant de sombres nuées. Bien souvent, tout paraît fade et gris, vienne un rayon de gaieté, c'est la fête, c'est le triomphe.

Dès qu'il arrive, sa physionomie enjouée, ses exclamations de plaisir mettent aussitôt un courant de cordialité partout. Il sait communiquer la joie qu'il ressent et réchauffe ainsi le coeur de ceux qui ne prennent de la vie que le sombre côté; le coeur de ceux qui d'une gerbe de roses n'en choisissent que les épines lors même que les roses à côté sont toutes prêtes à se faire cueillir! Que de bien peut faire cet être! Que de charité n'accomplit-il pas! Quelle bonne influence n'exerce-t-il pas sur ces personnes moroses, tristes, inquiètes.

LA GAIETE c'est la santé et morale et physique; le coeur pur, le caractère souple, l'intelligence vive, le corps sain et vous aurez chez l'enfant cette mine réjouie, cet air espiègle ce regard franc qui fait plaisir à voir. Chez les grandes personnes cette physionomie aimable, cette conversation plaisante, qui attire les coeurs qui vous fait vous complaire, délicieusement en leur compagnie!

LA GAIETE est toute spéciale chez le caractère français et son exubérance est devenue légendaire. Ce qui me ramène à la mémoire le fait suivant. Le Chevalier de Mirabeau, capitaine de vaisseau, demande un jour au pape, la permission de lui présenter ses gardes marines. Après les cérémonies d'étiquette, les jeunes gens furent pris d'un fou rire tel que le chevalier se confondant en excuses reçut cette réponse du Saint-Père. "Allez, consolez-vous, M. le Chevalier, je sais que tout pape que je suis, je n'ai pas assez de pouvoir pour empêcher un Français de rire."

Ensoleillons! Projetons notre part de lumière sur l'écran de l'existence des nôtres car il se trouve toujours une ombre à tout tableau!

MIREILLE.

"LE SOURIRE"

Lorsque la porte s'est fermée,
Sur les pas de l'absent chéri,
Son sourire nous reste et survit,
Et notre âme en est embaumée.

Mais les heures, les ans, les jours,
S'en vont... Et les visions chères
Qui sont nos forces, nos lumières,
Ne pourront dans nos coeurs se prolonger toujours.

Comme la brume qui s'entasse.
Sur le front limpide du soir,
Ainsi sans retour, sans espoir,
Le souvenir s'efface.

Le temps lugubre moissonneur,
Pénètre en notre âme inquiète,
Et nous vole, miette par miette,
Notre bonheur.

Un jour au fond de la pensée,
En vain nous cherchons les traits chers et connus.
Hélas! ils seront disparus,
Et leur trace effacée!...

L'holocauste est-il consommé,
Dans ce sacrifice suprême?
Mon Dieu l'oublierai-je de même,
Le sourire du bien-aimé?

Epargnez-nous Seigneur ce trop rude martyre,
De ne plus rien garder de ceux que nous aimons!
Laissez-nous la pensée où nous nous enfermons:
Seigneur, épargnez-nous d'oublier leur sourire!

Blanche LAMONTAGNE,
"La Vieille Maison".

"COIN DES PETITES"

MITAINES DE BEBE—

Fournitures: Deux aiguilles à tricoter en os ou ivoire No. 10 et 1 écheveau de laine monter 36 mailles. Tricoter des côtés: 2 mailles à l'endroit, 2 mailles à l'envers pour 18 rangs. Passer une maille sans la tricoter. Passer la laine sur l'aiguille pour faire une maille, tricoter deux mailles ensemble et répéter. Passer la laine sur l'aiguille etc. jusqu'au bout du rang. Tricoter 8 rangs. Tricoter la première maille, ajouter une, tricoter deux, ajouter 1 et tricoter une jusqu'au bout du rang. Tricoter un rang uni. Augmenter sur la première maille tricoter 4 mailles ajouter une et tricoter jusqu'au bout du rang. Tricoter en rang uni. Passer les 14 premières maille tricoter 6 mailles ajouter une et tricoter uni jusqu'au bout du rang. Tricoter un rang uni. Augmenter sur la première. tricoter 8 mailles, ajouter 1 maille et tricoter uni jusqu'au bout du rang, tricoter un rang uni. Augmenter sur la 1ère maille tricoter 10 mailles, ajouter 1 maille et tricoter uni jusqu'au bout du rang Tricoter un rang uni. Passer lese 14 premières mailles sur une épingle de sûreté pour le pouce tricoter jusqu'au bout de ce rang. Ajouter 4 mailles et tricoter 24 rangs en tricot uni Former ensuite le bout de la mitaine.

1er rang: Tricoter 2 mailles ensemble puis tricotant 2 mailles et ainsi de suite jusqu'au bout du rang.

2ème rang: Tricoter à l'envers.

3ème rang: Tricoter (2 mailles ensemble), puis 2 mailles et ainsi de suite jusqu'au bout du rang.

4ème rang: Tricoter à l'envers.

5ème rang: Tricoter 2 mailles ensemble tout le rang.

6ème rang: Tricoter à l'envers.

Casser la laine en laissant un morceau assez long pour coudre le côté de la mitaine. Passer cette laine dans les mailles qui restent et attacher fermement à l'envers.

Relever maintenant les mailles sur l'épingle de sûreté. Tricoter 8 rangs de tricot uni puis 2 mailles ensemble l'autre rang et un rang à l'envers pour finir. Cassez la laine et enfilez-la dans une aiguille à tapisserie et surjeter le haut du pouce ensemble. Surjeter le côte de la mitaine. Passer un ruban dans la grille du poignet.

Paule-Marie.

LA BENEDICTION DES ENFANTS A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

La race canadienne-française du Manitoba n'est pas à la veille de s'éteindre s'il faut en juger par le nombre d'enfants remplissant la grande Cathédrale de notre ville dans l'après-midi de dimanche dernier. Il y en avait partout! Tous les bancs et même ceux des jubés étaient occupés si bien que les retardataires durent prendre place dans les allées.

Bébés blancs, bébés roses, amoureusement portés par de jeunes papas et de jeunes mamans. Adorables chérubins aux boucles blondes ou brunes trottinant à côté de leurs parents ouvrant de grands yeux émerveillés à l'approche du petit Jésus qui avait ce jour-là laissé la crèche pour se laisser promener dans tous les coins de la vaste cathédrale afin de bénir parents et enfants venus pour l'adorer.

Oui, Jésus qui aimait tant les tout-petits pendant son séjour sur la terre a dû jeter un regard d'amour et de bénédiction sur nos petits et sur ceux qui les accompagnaient.

Que cette cérémonie est belle et consolante et si il y a un peu de fatigue à préparer tout ce petit monde, songeons au montant de bénédictions que nous rapportons en retour.

G.

JOURNAL D'UN PELERIN

C'est le titre d'un livre nouveau dû à la plume de l'un des nôtres le R. P. Eustache, gardien du monastère des Franciscains aux Trois-Rivières.

L'auteur a bien voulu raconter, dans un volume de trois cent-cinquante pages magnifiquement illustré, le pèlerinage organisé par les RR.PP. Franciscains et les membres du Conseil supérieur du Tiers-Ordre à l'occasion du récent Congrès international d'Assise. Ce genre de littérature, on le sait, n'est pas nouveau, et l'on sait aussi qu'en Europe les choses vraiment intéressantes ne changent guère du jour au lendemain. Néanmoins le livre du P. Eustache captivera l'attention même de ceux et de celles qui ont fait leur tour d'Europe.

Le R. P. Eustache a une manière à lui très simple et très agréable de raconter. Sous sa plume toujours alerte, délicatement ailée, maints détails surgissent qui mettent de la vie et de la couleur dans le récit. On aime à voir évoluer les pèlerins à prendre part à leurs joies, à leurs mécomptes. On se sent ému, par exemple, en entendant jouer un soir—au milieu de la grande ville de Londres—O Canada, terre de nos aïeux (p. 26;) on voudrait presser la main à ce jeune compatricte des missions étrangères, à Paris, qui durant une heure sert de guide aux pèlerins et dit tout bonnement aux Trifluviens qui sont là: "Vous devez connaître mon père, il s'appelle Oscar Arcand." (p. 65) On regrette de n'être pas à Paris ou à Lille pour jouir avec les pèlerins de l'agréable rencontre du bon Père Ange-Marie, l'ancien gardien des Trois-Rivières (pp. 38 et 330). On aimerait à entendre l'abbé Lesieur au Panthéon. Le guide officiel dit avec solennité aux pèlerins: "Devant ces géants de la pensée humaine levez vos chapeaux."—Sur le même ton, M. Lesieur lui répond: "Devant ces géants de la pornographie nous gardons nos chapeaux." (pp. 44) On s'intéresse à l'aventure de ce pèlerin qui après avoir manqué son train à Montréal retrouve ses compagnons à Paris, à l'autre aventure de deux autres pèlerins qui ont perdu leur passe-port.

Mais il y a bien d'autres choses que ces détails intimes dans le livre du Père Eustache. Il y a les observations d'un voyageur qui voit clair et qui prend des notes; et cela depuis le commencement du pèlerinage jusqu'à la fin. Comparaisons entre les vieux pays parcourus et le nôtre, traits de moeurs, situation religieuse, climat, chefs d'oeuvre d'architecture, de peinture, rien n'échappe au Journal d'un Pèlerin. Le long du récit viennent se placer et se fondre avec lui des réminiscences classiques, des textes d'Ecriture sainte des notions d'histoire sacrée ou profane, des légendes et tout naturellement, sans pédantisme.

Quelles heures nous passons à Montmartre, la basilique dédiée au Sacré-Coeur par la France pénitente, par la France qui prie: (p. 46) à Saint Denis, tombeau des rois de France; (p. 58) à Paray-le-Monial, où tout nous parle de Sainte Marguerite-Marie et du Sacré-Coeur; (p. 69) à Avignon qui pendant soixante-dix ans fut habitée par les papes, (p. 83) à Lourdes, la ville des miracles. Ici ce n'était plus comme à Saint-Anne de Beaupré ou au Cap-de-la-Madeleine, quelques centaines, quelques milliers de pèlerins; mais 45,000 c'est-à-dire 45,000 flambeaux en mouvement qui traçaient dans l'ombre des sinuosités plus harmonieuses et plus brillantes que celles dont s'enrichit le velours bleu du firmament. C'étaient 45,000 voix qui criaient leur confiance et leur amour, faisant retenir les échos des Pyrénées des clameurs puissantes des Ave Maria indéfiniment répétés . . . (p. 89) Trois miracles s'opèrent sous les yeux de l'auteur de cette relation. Et nous suivons les pèlerins à Nîmes, à Marseille où nous allons saluer L'Etoile de la mer. (p. 98) 'Nous nous arrêtons un peu à Nice, à Monaco. "Voilà un coin de l'Europe que Satan aime bien, mais que Dieu doit avoir en horreur," dit le P. Eustache en parlant de Monaco, la ville au fameux Casino (p. 109). Nous admirons le cimetère de Gênes, la cathédrale de Milan, ici l'église de saint Ambroise nous rapelle bien des souvenirs. (p. 123) Puis c'est Venise La Belle que l'on quitte sans trop de regret: . . . (p. 141) c'est Padoue, la ville de saint Antoine; c'est Bologne qui possède le tombeau de saint Dominique c'est Florence, "où le main du génie a semé les merveilles;" (p. 162) l'Alverne, le calvaire franciscain; Assise, toute remplie de l'histoire de saint François et de sainte Claire. (p. 192)

C'est Rome!" eJ vois Pierre, le pêcheur de Galilée, traverser cette campagne, approcher comme nous de la nouvelle Jérusalem et prendre possession pour jamais de la Ville Eternelle. Or, Pierre, Vicaire de Jésus-Christ ne meurt pas. C'est lui que nous allons voir dans la personne de Benoit XV, qui l'histoire immortalisera sous le nome de Pape de la Paix." (p. 229) Que de souvenirs! que d'émotions! Est-ce qu'on peut jamais finir ses visites à Rome? . . . Au soir du premier jour passé à Rome, l'auteur du "journal d'un pèlerin" s'écrie:—"Journée d'inoubliables émotions; soirée du Paradis!" Ce cri, le voyageur qui voit clair, peut le pousser chaque soir à Rome, bien longtemps. Il faut voir de ses yeux... ou lire le "Journal d'un pèlerin."

Mais je viens de relire mes notes jetées pêle-mêle après une lecture trop hâtive, et je constate qu'il s'y trouve bien des lacunes . . C'est, du reste, difficile de résumer un livre qui ne se résume pas. Ainsi, par exemple, durant leur séjour à Paris les pèlerins ont vu à loisir Notre-Dame, Saint-Etienne-du-Mont Versailles La Malmaison, et je ne l'ai pas dit. Ils ont vu Naples, Pompéi, les catacombes de saint Calixte, et je ne l'ai pas dit.

Il eût été à propos aussi de nous attarder un peu, avec les pèlerins, au pays de saint François; à Rome, surtout devant le Saint-Père qui parle et qui bénit. "Ensemble, nous avons vénéré la tombe de notre Séraphique Père dans cette Ombrie embaumée du parfum de sa vie. Nous avons pu le suivre jusqu'à son calvaire de l'Alverne . . Ensemble, nous nous sommes courbés sous la main, écrit l'auteur au chapitre de Adieux. (pp. 345-346.) bénissante du Souverain Pontife..."

Quoi qu'il en soit, le R. P. Eustache vient d'écrire un livre attrayant, édifiant, instructif, qui aura sa place dans toutes les bibliothèques, dont les très belles et très nombreuses gravures charmeront jusqu'aux enfants qui ne savent par lire, jusqu'aux malades qui ne peuvent que regarder en se reposant.

Joseph-G. Gélinas, ptre.

Journal d'un pèlerin, par le R. P. Eustache, Rocheleau. $1.00 l'unité, franco. Prix spécial à la douzaine.

JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte"

No. 11

—Avec une dignité, un courage admirables de la part de Mlle Deplémont. Hier, je l'avais prévenue...

— Hier! quand je l'ai vue, elle ne savait rien?

— Non... C'est dans la soirée à dix heures que, instruit par M. de Monvoy, je suis allée chez elle. Elle est arrivée, ce matin, avec un sac de voyage à la main et après quelques réponses hautaines, elle est partie avec une tranquillité apparente... Elle te confie sa mère qu'elle a préparée à l'évènemnt, te laissant le soin d'accomplir le reste.

Cébronne, debout, les bras croisés, pâle comme un mort, luttait contre la douleur et la colère. Un quart d'heure, qui parut interminable à M. des Jonchères, passa sans que Bernard prononçât un mot.

— Quand la verrai-je? dit-il enfin. S'il faut aller jusqu'au chef de l'Etat pour obtenir des permissions spéciales, j'irai!

— C'est inutile! Je me suis déjà occupé des autorisations nécessaires; tu la verras demain, M. de Monvoy et le procureur de la République sont remplis de bienveillance pour ta situation, Bernard. Les plus larges autorisations te seront et te sont déjà données. Elle n'est pas au secret.

— Elle n'est pas au secret! Ils ont daigné ne pas la mettre au secret! s'écria Cébronne, cédant à une fureur qui le faisait trembler de la tête aux pieds. La bienveillance! tu parles de leur bienveillance! et ils ont arrêté cette enfant! en dépit de mes affirmations qui ne tromperaient aucun être sensé.. Quand je pense avec quelle facilité moi, homme cultivé et pacifique, je tuerais ces magistrats, j'excuse désormais tous les criminels!

— Bernard! assez de récriminations! Assez de découragement! nous avons mieux à faire que de gémir et de nous dépenser en vaines paroles. Partons! allons chez Mme Deplémont. Elle est malade, tu le sais bien; sa fille te la confie, et tu prendras, à son égard, telles dispositions que tu jugeras convenables. Moi, dans la fin de l'après-midi, je verrai Mlle Deplémont.

— As-tu pensé aux adoucissements possibles! dit Cébronne avec effort. Jette tout l'argent qu'on demandera...

— C'est fait!... j'ai parlé au directeur de la... maison. Mlle Deplémont a refusé que je l'accompagne, mais je la suivais en voiture.

— Elle est seule dans une chambre, j'espère bien? Ce serait trop horrible si...

— Elle est seule...

Le docteur Cébronne n'ajouta rien et fit signe à M. des Jonchères de le suivre.

La lettre de Gertrude avait éclairé Mme Deplémont. Après un violent accès de fièvre, elle était tombée dans une prostration qui facilita la tâche de Cébronne. Sans qu'elle en eût conscience, il la fit transporter dans une maison de santé dont il était un des médecins en titre.

Quand il vint la voir le jour suivant, elle n'était pas encore sortie de sa stupeur.

—Malheureuse femme mieux vaut cela, dit-il à la garde-malade.

— Mieux vaudrait pour vous aussi, monsieur! lui dit-elle en le regardant avec consternation Votre figure fait pitié!

Cette hardiesse lui eut déplu s'il n'avait été dans une de ces dispositions morales où la moindre marque d'intérêt vibre jusqu'au fond du coeur.

Il répondit par un geste d'indifférence pour lui-même, donna des ordres minutieux afin que la maladie fût entourée des soins les plus complets, et continua ses visites qu'il était résolu à ne pas interrompre malgré le lourd fardeau qui pesait sur lui.

Il se sentit entouré d'une sympathie intelligente; deux fois seulement il fut indiscrètement questionné, et dans ces questions, il crut percevoir plus de curiosité que de bienveillance.

—Mlle Deplémont est victime d'une machination et d'une erreur, répondit-il avec autorité, je le sais! et dans quelque temps, personne n'en doutera.

Son ton était tel que les indiscrets ne s'aventurèrent pas à insister. Mais le docteur Cébronne avait été si vivement blessé que, le soir même, il envoya sa carte pour prévenir qu'il ne continuerait plus ses soins.

Il savait bien que son attitude suscitait des débats passionnés. Il savait également que sa fermeté inspirait des doutes à ceux qui eussent cru, sans plus réfléchir, à la culpabilité de Gertrude. Jamais il n'avait autant apprécié l'autorité que lui donnaient son caractère et sa haute situation.

Ce même matin, pendant qu'il se raidissait contre sa douleur une dame, dont il soignait la fille, le reconduisait à la porte pour lui dire d'un accent convaincu:

—Je ne croirai jamais que cette infortunée jeune fille est coupable. Quand un homme comme vous, docteur, l'aime quand même, malgré tout, c'est que sa cause est bonne. Vous la connaissez et la dites innocente, alors, pour moi, c'est vrai!

Ces paroles délicates furent un baume pour le coeur ulcéré de Cébronne, et il devait en garder une reconnaissance immense.

A la fin de l'après-midi, il fut reçu avec un empressement, nuancé de respect, par le directeur de la prison.

— Vous aurez toutes les permissions exceptionnelles, docteur! On va vous conduire *comme médecin* chez Mlle Deplémont, et vous la verrez souvent. Tous les adoucissements compatibles avec les circonstances, je les accorderai.

— Merci, monsieur! je me souviendrai de cet accueil et de votre bonne volonté pour nous aider à supporter l'intolérable.

Lorsqu'il fut auprès de Gertrude, il ne put que lui prendre les deux mains en répétant d'une voix entrecoupée.—

— Ma bien-aimée, ma Gertrude...

Et ses larmes, qu'il ne cherchait pas à retenir, furent plus efficaces que des paroles consolantes pour calmer la propre émotion de Mlle Deplémont.

C'est elle qui, s'efforçant de l'apaiser, montrait un sang-froid relatif, puisé dans son innocence et dans un sentiment de violente révolte.

— Gertrude, ma pauvre, pauvre enfant! si courageuse, si digne dans ce malheur extraordinaire! disait-il en contemplant la femme qu'il rêvait, quinze jours auparavant, d'envelopper de tendresse, de joies, des affinements d'un goût élevé en harmonie avec la beauté et l'éducation délicate de Gertrude.

— C'est une épouvantable épreuve, dit-elle, mais je sortirai d'ici bientôt, demain peut-être!

— Oui, oui, affirma-t-il avec ardeur, oui, bientôt ce sera fini. Nous avons mis un fin limier à la recherche du coupable.

— Ma mère? dit Gertrude avec angoisse. Vous m'avez écrit, et M. des Jonchères m'a répété, qu'elle serait admirablement soignée?

— Elle est dans une excellente maison de santé où je la verrai sans cesse. Ne vous inquiétez pas! sa vie n'est pas en danger, et il est heureux pour elle d'échapper à la douleur du moment présent.

Peu à peu, apaisés l'un et l'autre, ils envisagèrent différents points de l'avenir.

M. des Jonchères avait évité de s'étendre sur les moyens employés par lui pour son enquête personnelle; d'abord dans la crainte de donner trop d'espoir à Gertrude, et surtout parce que, en dépit de la sympathie qu'elle lui inspirait, il retombait fréquemment dans ses doutes.

Il s'était efforcé, la veille, de causer avec elle, de l'intéresser à la défense, mais il n'avait obtenu que cette réponse:

— Je suis innocente... j'ai dit la vérité et la dirai toujours! il

MERE ET FILLE EN BENEFICIENT

Pourquoi une dame de Québec louange les Pilules de Dodd pour les reins.

Madame Paradis qui souffrait d'étourdissements, de neuralgie dans la tête, la poitrine et les membres, dit quel soulagement elle a obtenu des Pilules de Dodd pour les reins.

Mont Joli, Québec, 5 février, (spécial). — "Les Pilules de Dodd pour les reins ont été un véritable ami pour moi", déclare Mme Paradis, dame fort connue et estimée dans notre localité.

"J'étais incapable de me reposer de ma fatigue cérébrale et j'en souffrais parfois tant que j'en perdais presque conscience. Durant quatre mois je souffris jour et nuit. Je pris trois boites des Pilules de Dodd pour les reins et j'ai retrouvé la santé."

"Ma fille souffrait aussi de nervosité. Quelques boites des Pilules de Dodd pour les reins lui ont donné un grand soulagement."

"Je tiens à parler de ce remède qui m'a sauvé la vie, car je veux que les autres en puissent profiter."

Les Pilules de Dodd pour les reins agissent directement sur les reins. Elles rendent les reins capables d'éliminer les impuretés que contient le sang. Quand il n'y a plus d'acide urique dans le sang, il ne peut pas y avoir de rhumatisme.

Les Pilules de Dodd pour les reins: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ontario.

En Province

SAINT-MALO

MARIAGES—

Le 17 janvier, M. Yves Lemire de St-Pierre conduisait à l'autel Mlle Marie Amanda Deblois de cette paroisse. M. Alex Deblois était le témoin de sa fille et M. William Lemire témoin de son fils.

Le 24 janvier, c'était M. Marcel Catellier de La Rochelle qui unissait sa destinée à celle de Mlle Marie Donalda Bruneau aussi de cette paroisse. M. Athanase Bruneau servait de témoin à sa fille et M. Cyriaque Catellier à son fils.

Santé, bonheur et prospérité à ces nouveaux mariés!

SEPULTURE—

Le 22 janvier: Sylvia Dolores Forest, âgée de 1 an, fille adoptive de M. et Mme Philippe Lambert.

Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée!

BAPTEME—

Le 31 janvier: M. et Mme Emile Catellier, ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux parents et amis, la naissance d'un fils baptisé du nom de Joseph-Pierre-Hermile-Guay. Parrain et marraine: M. et Mme Marcel Catellier, oncle et tante de l'enfant.

Le Rév. Père Bernier, S. J., était de passage en notre paroisse, dimanche passé, le 28 janvier, comme délégué du "Comité de Reconstruction du Collège de St-Boniface". Dans un sermon très approprié pour la circonstance, il nous démontra la nécessité urgente que devait avoir tout bon Français d'encourager cette oeuvre patriotique et nationale. Il nous a quitté très enchanté de sa visite.

(Suite de la page 1)

POUR LA RECONSTRUCTION DU COLLEGE

Paul Berthelette	1.
Arthur Malo	2.
Noël Chartier	20.
Stanislas Fisette	10.
Donia Laferrière	2.
Wilfrid Laferrière	1.
Antoinette Robert	10.
Blanche Boiteau	13.
Ecole Bourret	6.
Ecole Provencher	3.10
Congrégation de Ste-Anne	10.
A. P Ab.	1.
Victor Moissinon	.25
Philias Dumontier	.25
Thomas Lanigan	.25
Ernest Desrosiers	10.
Léon Bouchard	5.
Hildège Miron	10.
Hector St-Onge	25
Hubert Hébert	5.
Henri Mousseau	5.
Edouard Berthelette	5.
Charles Ritchot	35.
Louis Hébert	15.
Louis Leveaque	5.
Jos. A. Pelland	5.
Wilfrid Perrault	5.
Mlle Mathilde Beaudry	10.
Joseph Asselin	5.
Elie Saint-Jacques	2.
James Fraser	3.
Un cultivateur: Le produit net d'une journée de battage à l'automne	$ 60.00
	$571.85

ST-JEAN-BAPTISTE

M. Georges Guertin	$200.00
M. l'Abbé J. M. Desrosiers, curé	100.
Georges St-Amant	100.
Napoléon Déry	100.
Les Révérendes Soeurs de Jésus et Marie	50.
Mathias Filion	50.
M. l'Abbé Bellavance, prêtre	50.
Paul Marion	30.
Albert Baril	30.
Arthur Champagne	30.
Frédéric Marion	25.
Arthur Granger	25.
Ls. P. Fillon	25.
Joseph Lauzé	25.
Dr Alm. Roy	25.
Rosario Comeau	25.
Odilon Bellemarre	25.
Eugène Carbonneau	25.
David Marcil	25.
Edmond Desautels	25.
Origène Robert	25.
Pierre Rajotte	25.
Philias Dupuis	25.
Albert Valcourt	25.
Omer Lafond	25.
Joseph Guérlette	25.
Ulric Marion	25.
J. B. Desautels	25.
L. P. Ayotte	25.
Elias Trudeau	25.
Mlle Annette Plamondon	25.
Mlle Anna Hamel	25.
Félix Baudette	25.
Joseph Sabourin	25.
Hector Rajotte	25.
Edouard Comeau	25.
Mme J.-A. Ayotte	25.
Georges Brunet	25.
Arsène Gauthier	25.
Donat Baudette	25.
RR. Frères de Marie	25.
Télesphore Filion	25.
Patrice Vandal	25.
Euclide Beuvier	20.
J. B. Grégoire	20.
Zénon Cyr	20.
Willie Bérard	20.
Hormisdas Baril	20.
Alexandre Baril	20.
Louis Filion	20.
Fl. Tessier	15.
J. P. Tessier	15.
F. Bernier	15.
James Plamandon	15.
Adrien Bouchard	15.
J. A. Comeau	15.
Mlle Aurore Bérard	15.
J. A. Godard	15.
Louis Marcil	15.
Laurent Marion	15.
Mlle Yvonne Marion	15.
Victor Marion	15.
Alcide Bruneau	15.
Remi Lavallée	15.
Albert Ayotte	15.
Edmond Dupuis	15.
G. W. Carroll	15.
Athanase Barnabé	15.
Arthur Filion	15.
Octave Baril	15.
Albéric Vermette	15.
Oscar Bourgeois	15.
Joseph Bourgeois	15.
Hermas Asselin	12.
D. D. Bérard	11.
Wilfrid Dupuis	11.
Léonard Sabourin	11.
Alphonse Dupuis	11.
Georges Lauzé	10.
Mme J. Roy	10.
Thimothée Laforme	10.
A. C. Lavoie	10.
E. Grégoire	10.
V. Grégoire	10.
Omer Hérie	10.
Félix Malo	10.
Ludger Bruneau	10.
Paul Péloquin	10.
Adélard Dupuis	10.
W. L. Johnson	10.
Noé Beauchamp	10.
A. Bérard	10.
F. Courchaine	10.
Max. Guénette	10.
Onésime Guénette	10.
E. St-Vincent	10.
Louis Jobin	10.
Z. Barnabée	10.
Flavien Chaput	10.
Achille Plamondon	10.
Joseph Filion	10.
Edouard Parent	10.
David Lallier	7.
Esdras Proulx	6.
Art. Barnabée	6.
Hector Filion	6.
Félix Grégoire	6.
Philippe Vermette	5.
Philodor Bérard	5.
Henri Vermette	5.
Mme Hyacinthe Sabourin	5.
Joseph Plouffe	5.
Achille Roy	5.
Mlle Florentine Delongchamp	5.
Albert Desautels	5.
Félix Campeau	5.
Mme I Beaudoin	6.
Rodolphe Beaudette	5.
H. Desmarais	5.
Aldège Sabourin	5.
Joseph Beaudette	5.
Joseph Cyr	5.
Ed. Desautels	5.
Albert Gariépy, Jr	5.
Placide Sabourin	5.
Alphonse Sabourin	5.
Elphège Fontaine	5.
Léo Brodeur	5.
Napoléon Grégoire	5.
Albert Grégoire	5.50
I. Marion	5.
Z. Touzin	5.
Eugène Cartier	5.
Hector Valcourt	5.
Pierre Lambert	5.
Julien Lambert	5.
Mlle Ol. Filion	5.
Aimé Boiteau	15.
Ulric St-Godard	5.
Alexandre Ayotte, père	5.
Napoléon Demers	5.
Auguste Demers	5.
Auguste Bourbonnais	5.
Z. Bérard	5.
Ed. Cyr	5.
Charles L'Heureux	5.
Mlle Cordélia Paul	5.
Henri Duval	5.
Ed. St-Amant	5.
Albert Gariépy, Sénior	5.
P. Touchette	5.
X. Campeau	5.
Alphonse Marion	2.
Albert Dupuis	2.
Alphonse Sarasin	2.
Raoul Grégoire	2.
Arthur Roy	2.
Ad. Filion	2.
Clovis St-Amant	2.
Armand Lambert	2.
Wilfrid Vermette	2.
Julien Godard	1.75
Ubald Lavoie	1.
Mlle Rose Godard	1.
Louis Fradette	1.
Antoinette Lavoie	1.
Ulric Sabourin	1.
R. Fradette	1.
O. Jobin	1.
W. Lagacé	1.
Ernest Filion	1.
Omer Dupuis	1.
Louis Provost	1.
David Matte	1.
G. Beaudette	1.
Mme O. Bruneau	1.
E. Beaudette	1.
Mme M. Bérard	1.
Arthur Guénette	1.
H. Guénette	1.
J. Bissonnette	1.
Amable Dupuis	1.
D. Asselin	1.
D. Champagne	1.
H. Grégoire	1.
Mlle Ph. Filion	1.
Mlle Annette Rivest	1.
M. J. Turcotte	1.
Louis Lespérance	1.
Mlle Rollande Rivest	1.
Mme Omer Matte	1.
Oscar Guénette	1.
Mlle Anna Grégoire	.95
Mme Ed. Valois	.50
Omer Sabourin	.50
X. Labelle	.50
R. Dérard	.25
Ludger Duval	.25
	$2,660.20

LA TENSION EST GRANDE A ESSEN.—Londres, 1. — La tension entre les troupes alliées et la population à Essen s'accentue et donne à craindre, mande une dépêche de cette ville, à l'agence Reuter. L'opinion a été soulevée par les nombreuses déportations que l'on chiffre à 80. Les observateurs neutres, ajoute le correspondant, croient que la sécurité grandissante des troupes d'occupation est due en bonne partie au fait que pas une tonne de charbon n'a été envoyée en France depuis le commencement de l'occupation.

Une dépêche de Cologne à l'agence Reuter mande que les autorités françaises ont informé les propriétaires de journaux allemands que toutes remarques désobligeantes sont interdites à l'égard des Français. On rapporte qu'ils ont éliminé de leurs journaux les mots "France," et "Français."

importe peu qu'elle me charge. Je n'ai rien à ajouter et n'ajouterai rien! Faites comme vous voudrez.

Cébronne insista au contraire sur Aubrun, sur sa quasi-certitude de parvenir très vite à une solution.

— Il n'a pas développé son idée, mais, si j'ai bien compris, selon lui quelqu'un, en dehors des gens de la maison, a dû s'introduire chez M. de Chantepy et...

— M. des Jonchères m'a vaguement parlé de ces suppositions, interrompit-elle. Il est certain que quelqu'un est entré avant ou après moi. Comment? On le saura; j'ai confiance que ce sera bientôt, et cette confiance me soutient. Vous voyez que je ne suis pas abattue; et puis...

— Et puis?

—Et puis, continua-t-elle avec la plus vive émotion, et puis votre amour généreux serait une compensation à l'horreur de cette épreuve si vous-même n'étiez entraîné dans mon malheur.

— Comment parlez-vous de malheur pour moi! alors que j'ai en vous une foi absolue, Gertrude, que je vous aime de toute mon âme, et qu'il y a une joie dilatante dans la pensée d'adoucir vos angoisses, de vous être utile et, jusqu'à un certain point, de vous protéger.

Si elle l'aimait passionnément depuis longtemps, il se sentait désormais à ses sentiments une reconnaissance qui exaltait sa nature généreuse et la soulevait au-dessus des choses extérieures.

Avec cet amour auprès d'elle, avec les aperçus lumineux qui perçaient les ténèbres de l'heure présente, la prison elle-même perdait son apparence habituelle.

Il n'était plus question pour Gertrude, lorsque son innocence serait proclamée, de fuir le bonheur. De ses résistances passées, il ne restait naturellement rien, et Cébronne, qui saisissait les impressions complexes de la jeune fille, insista longuement sur l'avenir heureux qui les attendait.

— Ces angoisses, ce cauchemar tomberont dans le passé, l'oubli, et nous entrerons, ma chérie, dans une existence que je veux pour vous toute baignée de lumière.

— Ah! répondit-elle, la lumière c'est vous! c'est votre tendresse... le reste n'est rien! de la vie étroite et douloureuse elle suffirait à mon bonheur.

— Mais, moi, je veux que vous perdiez jusqu'au souvenir de lav ie étroite et douloureuse dont vous avez tant souffert.

Il continua à lui parler de l'avenir avec une assurance qui fit un bien extrême à Gertrude, et cette première entrevue, dans des circonstances si terribles, leur laissa une impression de réconfort et d'espoir.

— L'heure est passée, dit-il, on va me prier de partir. Que désirez-vous? Des livres, n'est-ce pas? je vous en enverrai.

— Oui... des livres et du travail pour tromper les longues heures. Pourtant je ne suis pas abandonnée, une soeur est venue me voir et m'a procuré différents objets, entre autres une *Imitation de Jésus-Christ*. Depuis mon entrée, j'ai senti votre influence dans la façon dont j'étais traitée.

Il la quitta, non rasséréné, mais avec la conviction que les idées religieuses de Gertrude, son énergie, sa confiance en lui, la vue précise d'un heureux avenir enlevaient à la situation ce que, sans cela, elle eût eu d'intolérable.

Il se reportait au jour si lointain et si proche où M. des Jonchères combattait son projet d'épouser Mlle Deplémont.

Lorsque l'accusation qui pesait sur elle serait détruite, qui donc penserait encore aux fautes du père?

Il y avait pour Cébronne une grande ironie dans ce contrecoup des événemnts qui ferait que Mlle Deplémont, victime belle et charmante d'une odieuse erreur, mériterait, aux yeux du monde, le sort très doux qu'il mettrait à ses pieds.

L'opinion du monde... pour lui-même, elle lui était bien indifférente! il suivait son droit chemin sans se soucier des autres, mais la pointe était acérée en pensant à la femme qu'il aimait...

IX

En quittant le docteur et M. des Jonchères, le premier geste d'Aubrun, sans le jour férié, eût été de se faire habiller convenablement. Avec raison, il décidait de ne rien tenter avant d'être vêtu de façon à inspirer la confiance.

En errant autour de la rue Vavin, il ne vit aucun appartement meublé à louer, sauf dans la rue d'Assas.

Il ne pouvait pas le visiter avant le lendemain et retourna dans la rue Vavin afin d'apercevoir le pharmacien, M. Darrault, dont le nom, au sujet de l'enquête, avait été dans tous les journaux. Il n'aperçut qu'un commis et s'abstint d'entrer.

"Plus tard, je serais reconnu, se dit-il; d'ailleurs je ne veux pas questionner sans y être amené. Demain, j'entrerai quand il y aura des acheteurs, et ce serait bin étonnant si on ne parlait pas du crime qui émeut tant le quartier et dont s'occupe la France entière..."

Malgré son grand désir de ne pas perdre un instant, il fut bien obligé d'attendre au jour suivant pour poser les premiers jalons de son plan.

Quand il revint rue d'Assas, entièrement transformé, il ressemblait à un propriétaire breton et avait l'aplomb d'un homme auquel l'argent ne manquera pas.

Son premier soin fut de se diriger vers la maison où il avait aperçu un appartement meublé à louer.

Cet appartement était celui d'un jeune écrivain qui, voyageant pendant l'été, désirait le louer pour plusieurs mois. L'installation était élégante, commode et d'un prix assez élevé. Toutefois, Aubrun, sans hésiter, sacrifia une partie de la somme remise par le docteur Cébronne. Il lui importait énormément pour réussir dans ses combinaisons, de passer pour un homme riche, habitué à un large confortable.

Après un examen minutieux, il déclara que l'appartement lui plaisait.

— Il est charmant, vraiment! c'est le mieux compris, à beaucoup près, de tous ceux que j'ai visités.

— Je ne le louerai pas à moins de quatre mois, monsieur lui dit la concierge. Le locataire trouve inutile de louer pour un mois ou deux.

— Je comprends cela! et je le prends pour quatre mois. Je prolongerai peut-être si votre locataire continue à voyager. Je veux passer l'été dans un quartier tranquille et à proximité du Luxembourg. Quand entrerai-je? Le plus tôt possible, car je suis fatigué de l'hôtel.

— Demain matin, si monsieur veut.

— Ah! très bien... Mais pour le linge de maison, en fournit-on?

— Certainement, monsieur! Il y a un placard plein de linge, laissé à la disposition du locataire. Je vais montrer à monsieur.

Elle le conduisit dans une petite pièce attenante à la cuisine et qui servait de lingerie.

— C'est parfait, en vérité! dit Aubrun. Mais maintenant il me faut quelqu'un pour me servir?

— Monsieur désire prendre une domestique?

— Non, je ne resterai pas assez longtemps à Paris pour m'installer aussi complètement, et puis je dînerai dehors tous les jours. Je veux une femme qui viendra plusieurs heures; elle préparera le petit et le grand déjeuner. Il faut donc qu'elle sache faire la cuisine, et je suis assez difficile. Avez-vous quelqu'un en vue?

— Je réfléchirai, monsieur. Si Mme Brion voulait!... ce serait tout à fait l'affaire de monsieur.

— Qui est-ce Mme Brion?

— Monsieur n'a pas vu son nom dans les journaux? Elle était la femme de confiance de M. de Chantepy.

— Ah! oui... j'ai lu l'histoire d'un oeil et ne me rappelais pas le nom dont vous parlez. Elle fait des ménages?

— Oh! non, monsieur! elle ne va pas partout; ce n'est pas une véritable femme de ménages. Mais si elle se remet à travailler, il me semble que le service de monsieur lui conviendrait très bien.

— Vous êtes sûre d'elle?

— Sûre d'elle? Sûre de Sophie Brion? Autant que de moi-même, monsieur!

— Où demeure-t-elle?

— Mais, rue Vavin, 6, monsieur! Dans la maison où le crime a été commis. Seulement elle n'y restera pas, je crois bien! Elle m'a dit à moi-même que, depuis la mort de son maître, elle prenait cette maison en grippe.

— J'irai chez elle tout à l'heure.

Mais Sophie Brion était sortie, et, aux questions d'Aubrun, la concierge de la rue Vavin répondit:

— Je ne sais pas si elle désire se replacer, elle est presque malade de chagrin. On l'a déjà demandée dans différentes maisons, et elle a refusé. Il est vrai que l'ouvrage ne lui convenait pas. Le service d'un monsieur seul serait bien son affaire.

— Comme elle voudra! mais il faut que je sois fixé; c'est la concierge de la maison que je vais habiter qui m'a donné le nom de Mme Brion, en me disant que c'était une femme très sûre.

(A suivre)

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

MORT D'UN PIONNIER DE SAINT-BONIFACE

Un des anciens de St-Boniface vient de disparaître en la personne de M. François Levêque, décédé à l'âge de 92 ans, mercredi soir dernier, à minuit. Le défunt a succombé à une attaque de paralysie. Très faible depuis quelques semaines, on attendait sa mort de jour en jour.

M. Levêque était le plus ancien résident de Saint-Boniface où il habita 46 années. Il



M. François Levêque

a joui d'une verte vieillesse et jusqu'à ces dernières semaines garda ses forces physiques remarquablement intactes.

Le défunt laisse une nombreuse descendance pour déplorer sa perte. Nous comptons neuf enfants, 49 petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants. Son épouse qui le précéda de dix années dans la tombe, était l'arrière-petite-fille de Marie-Anne Gaboury, la première femme de race blanche à venir dans l'Ouest canadien.

Voici la liste des enfants qui lui survivent: Révérende Soeur Ste-Christine (Soeurs Grises), Napoléon, Jean-Baptiste, Georges, Louis et Edmond, de St-Boniface; Hercule, de New-York; Eugène, de Naksup, C. B. et Joseph de Montréal.

M. Levêque naquit à St-Athanase, province de Québec, le 23 juin 1830, et vint à St-Boniface le 24 juin 1877.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à la cathédrale de St-Boniface. La dépouille mortelle reposait à la résidence de son fils Jean-Baptiste, 469 St-Jean-Baptiste, où M. Levêque est décédé. M. l'abbé Hogue, curé d'Elie, neveu du défunt, officia aux funérailles, assisté de MM. les abbés Brunet et Lavoie comme diacre et sous-diacre. Quatre arrière-petits-fils du défunt servirent la messe. Les porteurs furent MM. Leveillé, Desourdis, Lessard, Vouriot, Brault et Despatis.

L'inhumation aura lieu dans le cimetière de la cathédrale.

"La Liberté" offre ses sincères condoléances à la famille Levêque si douloureusement éprouvée par la mort de son vénéré fondateur.

Procès Dussault

L'affaire Dussault pendante depuis près d'un an est enfin venue pour être jugée durant la présente session des Assises par un jury mixte, c'est-à-dire composé, moitié par des jurés parlant la langue française, moitié par d'autres parlant la langue anglaise. Ce jury est présidé par M. le Juge Mathers. On se rappelle que le prévenu M. Joseph-Camille Dussault, ancien trésorier de la ville de Saint-Boniface est accusé d'un détournement, au préjudice de la ville, d'une somme d'environ $50,000, durant sa gestion comprise entre novembre 1916 et avril 1922. En plus, de cette charge de détournement, Dussault est accusé de faux en écritures et de fausses déclarations avec tentative de destruction de livres de comptabilité

Les débats de ce retentissant procès commencés lundi de la semaine dernière occuperont vraisemblablement toutes les séances de la quinzaine. La discussion a débuté par une protestation de M. A.-J. Andrews, l'avocat de la défense, déclarant inadmissible la production, dans cette affaire, de toutes pièces et témoignages appartenant au domaine de la banque. Il a contre lui pour soutenir l'accusation et comme avocat de la couronne, M. John Allen procureur général.

Les détails de procédure commencent par l'identification de neuf chèques représentant la somme de $52,872 que Dussault est supposé avoir reçu sans en avoir laissé aucune trace sur les livres. M. le Maire, le docteur A.-N. Laurendeau et son prédécesseur à la mairie de Saint-Boniface, M. Sutherland, sont venus reconnaître leur signature en se recommandant de leur bonne foi et de la confiance qu'ils avaient en Camille Dussault.

M. Ernest Gagnon, secrétaire de mairie et trésorier actuel de la ville de Saint-Boniface, déclare avoir trouvé sur le parquet de l'Hôtel de Ville, après le feu du mois d'avril 1922, deux livres qu'il identifia et qu'après lecture des procès verbaux des séances du Conseil Municipal concernant notamment, les attributions des auditeurs et les suites à donner à une expertise faite, ensemble, sur le fonds d'amortissement et le compte de dépôt de la ville à la banque, il ne vit dans ces procès verbaux, surtout en ce qui touchait le fonds d'amortissement, aucune autorisation pour le paiement de quatre chèques compris dans la somme totale que Dussault est supposé avoir votés.

M. l'abbé L. Primeau, secrétaire-trésorier de l'Archevêché et exécuteur testamentaire, dans la succession Sénécal déclare avoir payé à Dussault, par un chèque de $3,991.66, dont il a le reçu, le montant des taxes dues à la Cité durant les années 1918, 1919 et 1920.

M Hector Sutherland, ancien maire, déclare à son tour avoir signé un chèque de $10,027.35 provenant du fond d'amortissement et payable à la ville en ajoutant qu'il lui est inutile de dire que s'il avait connu la vraie situation il n'aurait pas donné sa signature

M. James Bodin à la banque de Montréal est appelé par l'avocat de la couronne pour donner certains renseignements. La défense s'y oppose mais il est passé outre à son objection.

M. J.-H.-N. Léveillé, le gérant de la succursale banque d'Hochelaga à Saint-Boniface, où étaient déposés les fonds de la ville se présente aussi, accompagné de deux comptables, pour être entendu. M. Andrews s'y objecte de nouveau, mais sa protestation n'obtient pas plus de succès que la précédente. Sur quoi, M. Andrews demande à déposer des conclusions.

Bien qu'il déclare n'avoir jamais entendu formuler aucune critique sur aucun des employés de la ville, depuis qu'il a quitté la mairie, en août 1918, M. J.-B. Coté, prédécesseur de Dussault admet, sous enquête faite par le procureur général, M. John Allen, qu'à deux endroits dans le rôle des taxes de l'année 1917, les chiffres paraissent avoir été changés. Puis, sur présentation par M. Allen à M. Coté de reçus pour taxes payées, ce dernier, après vérification, dut déclarer que ces sommes n'étaient pas inscrites sur les livres, mais, qu'en tous cas, il déclinait toute responsabilité dans ces omissions et substitutions, n'ayant fait lui-même ni ratures ni effaçages dans la comptabilité.

L'interrogatoire de M. Coté par M. Allen procureur général dura toute la matinée et roula sur les opérations financières de la ville, depuis l'entrée de Dussault à l'Hôtel de Ville jusqu'au temps où M. J.-B. Coté résigna ses fonctions de trésorier M. Coté identifia une grande quantité de chèques qu'il avait signés et qui furent paraphés en même temps par les différents magistrats qui se succédèrent à la mairie durant sa gestion. Puis, concernant les transactions privées de Camille Dussault dans lesquelles il avait pu prendre certaine part, M. Coté dit que Dussault, en juin 1917, avait acheté l'Hôtel Québec à Saint-Boniface pour la somme de $8,000 sur laquelle il lui avait prêté $4,000. Ce prêt lui a été remboursé par Dussault en petits paiements et sur les revenus de l'hôtel.

M. J.-H.-N. Léveillé, gérant de la banque Hochelaga à Saint-Boniface, succède à M. Coté au siège des témoins, et apporte à la cour le témoignage d'un dépôt personnel à la banque de $113,202.24 fait par Dussault et échelonné, entre le 6 janvier 1916 et le 20 avril 1922. M. Leveillé atteste aussi que Dussault avait, en outre, à la même banque, d'octobre 1916 à mai mis de $42,041.69. M. Leveillé révèle encore que Dussault avait la gouverance de $55,000 déposés au Compte du "Greater Winnipeg Water District"

M. J.-D. Reid, l'expert comptable officiel qui procéda à la vérification de la comptabilité tenue à l'Hôtel de Ville de Saint-Boniface et appelé à témoigner dans le procès Dussault, apporte à la cour la preuve d'une différence de $2,262.01 qu'il a trouvé dans le total inscrit au rôle des taxes de l'année 1917. A un moment même de cet examen de compte, la différence avait été de $12,000, mais elle fut finalement trouvée réduite au chiffre susmentionné par des entrées additionnelles.

M. Reid révèle, en outre, et conformément à la constatation même de M. J.-B. Coté que deux chèques d'environ $8,779.05 reçus de "La Royal Trust Company" pour paiement de taxes, avaient été déposés à la banque sans figurer sur le livre de caisse. En conformité encore avec la reconnaissance de M. Coté, M. Reid atteste que des ratures ont été pratiquées sur les rôles des contributions.

M. William Glendenning, expert comptable accrédité, succède à M. J.-D Reid et occupe toute la séance du matin à la Cour. Il est accompagné d'un immense assemblage de livres, comptes de banque, chèques et coupons d'obligations qui, le tout réuni, constitue un amoncellement considérable Avec cela, comme il y a encore une quantité de preuves à prendre ou à donner, il est à supposer que le procès absorbera toute la semaine prochaine, avec même constitution du jury.

Du reste, M. le Procureur Général John Allen a des témoins à produire, et il y a de soi que l'avocat de la défense M. J. Andrews aura aussi les siens à faire entendre. De sorte que, dans cette affaire, l'examen portera sur une quantité de personnes à interroger.

Quoi qu'il en soit, toute les pièces susmentionnées et étalées sur de larges tables, au centre de la salle des Assises, ont été examinées en détail et identifiées par M. Gledenning dont l'opinion est que les écritures apposées sur les livres sont bien de la main de Dussault

Au profit du collège de Saint-Boniface

Grande séance au Sacré-Coeur de Winnipeg



Mme M. Swan



Mlle E. Senez

Melle H. Paradis

Avec la gracieuse permission de Mme G. Huguerin de Montréal, mieux connue dans les cercles littéraires sous le nom de Madeleine, éditeur de la "Revue Moderne", le Cercle Dramatique de St-Boniface se propose de présenter à Winnipeg en la salle Sacré-Coeur, le 12 février "En Pleine Gloire" drame en un acte des jours de la Grande Guerre. Ce drame a été représenté pour la première fois à Montréal lors du passage du général Faie, qui nous fit l'honneur d'une visite en 1918.

Ce puissant petit drame est considéré comme étant une des meilleures pièces comme étant une des meilleures pièces du genre dans notre littérature canadienne.

En plus de ce drame, le cercle présentera 2 petite comédiens en un acte. "L'Eté de la Saint-Martin par Halevy et Meilhac et "Embrassons-nous Folleville de Labiche et Lefranc".

Les recettes seront données au fonds de reconstruction du Collège.

VOICI LE PROGRAMME—

1. Ouverture — Orchestre Madeleine.
2. "En Pleine Gloire" — Drame en Un Acte.

PERSONNAGES

Le lieutenant "Dubreuil" du 22 .me Régiment de l'armée cannadienne — J. Rodolphe Ouimet.

Le Colonel "Lenoir" un mutilé d 70. — A. H. Dr Tremaudan.

Marthe, sa fille — Mlle Hermine Paradis.

Le petit "Cesaire", frède Marthe — Claude Dubuc.

Louis, Vieux domestique — Roland Lévêque.

3. Morceau de Chant — Melle Martha Schunk.
4. L'Eté de la St-Martin — Pièce en Un Acte. — Habvy et Meilhac.

PERSONNAGES

Bricqueville .... Maurice Goulet
Mme Le Berton — Mme Ernest Lévêque
Adrienne .... Melle E. Senez
Noël .... J. Chas. D'Auteuil
Un Serviteur .... Roland Levêque

5. Orchestre.
6. Embrassons-nous Folleville — Comédie en Un Acte — E. La Biche.

PERSONNAGES

Le Marquis de Manicamp — J. Chas D'Auteuil.

Le Vicomte de Chatenay — J. Rodolphe Ouimet.

Le Chevalier de Folleville — Maurice Goulet.

Berthe, Fille de Manicamp — Mme Marie Swan.

Un Chambilian du Prince de Conti — Roland Levêque.

7. Orchestre.
8. "O Canada" — Orchestre.



M. J. Roc. Ouimet



M. J.-C. D'Auteuil



M. Maurice Goulet

GRAND CONCERT AU CAPITOL DIMANCHE PROCHAIN

Les préparatifs sont bien avancés et tout promet un beau succès.

Le programme est à peu près fixé comme suit:

Orchestre — "O Canada".
Chant — Ouverture "Il Guarany" — "Hosanna" — Granier.
Orchestre — Madame Bessette Suite "Peer Gynt" — Grieg.

INTERMISSION

Solo de Piano — Melle Annette Dostert.
Orchestre — "Symphonie Interrompue" — Schubert.
Chant — Tempo Male Quartet — W. H. Anderson, 1er Ténor; Victor L. Scott, 2e Ténor; F.-H. Hugues, Baryton; Bartley Brown, Basse.
Orchestre — "Pomp et Circumstance" — Elgar — "Dieu Sauve le Roi".

Ce concert est exclusivement contribué par les membres de la Winnipeg Musicians' Association et aussi par d'autres artistes, tous de Winnipeg. Il est sous le haut patronage de S. G. Mgr Sinnott, Archevêque de Winnipeg, Mgr Cherrier, L. D. Vice-Chancelier de l'Université et de M. James A. MacLean, Président.

Comme il a déjà été annoncé, le Théâtre Capitol a été donné gratuitement par M. John T. Fiddes, Grant et comme les artistes donnent aussi leurs services gratuitement, les recettes devraient être satisfaisantes surtout étant donné qu'elles sont destinées pour le Fonds de Reconstruction du Collège de St-Boniface. L'on peut se procurer des billets d'admission gratuitement soit au bureau de l'Association d'Education des Canadiens-Français ou bien à la Winnipeg Piano Co.

Donc, que ce soit le rendez-vous de tous, dimanche prochain, le 11 à 8.30 p.m. au Théâtre Capitol.

FEU Mme ALFRED LEVEQUE

Mme Alfred Kitson Levêque, née Elise Gingras, est décédée jeudi dernier, à sa résidence, Edifice Banque d'Hochelaga, St-Boniface, après une courte maladie.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, samedi, au milieu d'un grand concours de peuple. Mgr Cherrier, curé de la paroisse de l'Immaculée Conception, Winnipeg, officia assisté de MM. les abbés Brunet et Lavoie, comme diacre et sous-



Mme Alfred Levêque

diacre Les Dames de Ste-Anne, dont Mme Levêque fut toute sa vie, assistèrent en corps aux funérailles. Les porteurs furent six neveux de la défunte: MM. A.-B. Gingras, J.-A. Gingras, M. Gingras, T. Levêque, J. Desse et J.-L. Giroux. Les dames de Ste-Anne dont les noms suivent tenaient les coins du poêle: Mmes Deschambault, Lafrance et Vaudry. La quête fut faite par Mmes Vaudry et Coté.

Les enfants de l'orphelinat de St-Boniface ainsi que de l'orphelinat St-Joseph de Winnipeg assistaient aux funérailles.

Grande partie de cartes --

Masquerade organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste, mardi gras.

NOS JEUNES

Nos lecteurs ont peut-être remarqué les chroniques des cercles de l'A. C. J. C. de Saint-Jean-Baptiste et de Letellier parues dans "La Liberté" de ces semaines dernières. Voilà du bon travail. Un cercle de l'A. C. J. C. n'est pas un cercle littéraire ni une académie; c'est une réunion de jeunes gens qui par la piété, l'étude, dans une certaine mesure, et l'action s'efforcent de se cultiver eux-mêmes et de faire du bien aux autres

A Saint-Baptiste comme à Letellier les jeunes ont longtemps hésité. Ils croyaient qu'un cercle de l'A. C. J. C. n'était pas possible sans travaux intellectuels d'une certaine ampleur et ne se sentant pas capables de cet effort ils ont conclu à l'impossibilité de fonder un cercle.

Bref, convaincus de la fausseté de cette supposition, on s'est mis à l'oeuvre. Déjà le travail accompli mérite des félicitations. La direction est la bonne, on a qu'à soutenir l'effort

A Saint-Jean-Baptiste, la discussion en cercle de l'A. C. J. C roule depuis quelque temps sur l'importance de la culture mixte et les langues sont si bien déliées que le président a forte affaire à tenir la discussion dans l'ordre; tous voudraient parler en même temps, tant les jeunes sont pleins de leur sujet. Du cercle la discussion passe aux magasins, et, comme ces endroits sont pas mal fréquentés, le cercle devient un ferment qui travaille toute la masse.

On parle de l'importance de la culture mixte un peu partout. Le sujet a été touché dans le discours du trône à la Législature manitobaine; M. Préfontaine, en réponse à ce discours a traité à fond l'importance d'en venir au plus tôt à ce seul mode de culture rémunératrice sur nos terres empestées de mauvaises herbes; les agronomes de profession nous disent, sur tous les tons, que ce genre de culture s'impose au Manitoba; nos conférenciers agricoles nous ont répété cent fois cette vérité évidente et cependant un grand nombre hésite encore. C'est que, comme disait l'autre: "C'est beaucoup de travail cela Monsieur".

Est-ce vraiment autant de travail que cela? Ceux qui se sont mis à l'oeuvre ne sont pas tous de cet avis. Puis des chèques qui varient de $100 à $300 par mois sont un fameux onguent aux bras comme aux courages portés à fléchir.

Les cultivateurs qui s'y mettront les premiers auront l'avantage sur les autres; cela nous fait désirer de voir le mouvement s'accélérer dans le bon sens, chez nous. Un cercle de l'A. C. J. C. peut faire beaucoup dans cet ordre de choses. Est-ce qu'on calomnie notre jeunesse agricole, ou bien énonce-t-on une vérité inquiétante? On dit, un peu partout, dans nos campagnes, que, ce sont les jeunes qui se montrent les plus difficiles à la détente sur cette question vitale. La ville les attire, ils croient y trouver le bonheur avec une vie facile; c'est le contraire qui est vrai. Abandonner leur position si sûre pour courir des risques pareils, c'est abandonner la réalité pour l'ombre et se préparer des remords cuisants. Les cercles de l'A. C. J. C. ont pour but l'étude et l'action. Une étude même superficielle convaincra facilement les jeunes de la vérité de ce que nous affirmons et leur action consistera à faire partager leurs convictions aux autres jeunes de la paroisse.

Ce sera de l'action et de la meilleure.

SUR LES MISSIONS

Comment On Reçoit les Religieuses au Togo.

(Extrait des Annales de la Propagation de la Foi)

La Mission des Soeurs de Palimé, fondée par les Religieuses de Steyl, avait été fermée pendant la guerre par suite du départ de ces mêmes religieuses. La bonne semence n'y a pas été jetée en vain; on le verra par cette lettre que Mère Léon, de la Congrégation de Notre-Dame des Apôtres, supérieure à Palimé, écrit à la Révérende Mère Supérieure Générale:

"Nous avons eu l'honneur de faire le voyage de Lomé à Palimé en compagnie de Monseigneur, (Mgr Cessou), qui n'a cessé de nous témoigner la plus grande bonté.

"Le voyage fut très bon, et sans incident nous arrivâmes à la petite ville qui sera désormais notre champ d'apostolat. Mais quelle arrivée! Quoique je sois depuis longtemps déjà habituée aux démonstrations de joie de nos Noirs, j'étais loin de m'attendre à pareille réception.

"En approchant de Palimé, vers 3 heures de l'après-midi, nous apercevons toute une théorie d'enfants de choeur, croix et bannières en tête. Ils sont suivis d'une cinquantaine de jeunes filles en blanc, avec écharpes blanches, roses, rouges... Elles portent la bannière de la Sainte Vierge.

"Dès que nous sommes délivrées de nos bagages, le Rév. Père Supérieur de la Mission nous présente à cette jeunesse et à toute la foule qui l'accompagne; et tous, à l'unisson, nous souhaitent la bienvenue... Une des enfants s'avance vers nous et présente un bouquet... à la plus jeune. Soeur Josephine, qui, toute confuse d'un pareil honneur, ne sait que répondre...

"Mais voilà que le cortège se reforme et se met en mouvement, en chantant des cantiques à la Sainte Vierge, sous la direction du Rév. Père Ollier. Nous prenons rang à la suite. bien émues, je vous assure.

"La procession fit le tour de la ville, et naturellement, prit le chemin le plus long. En passant devant les maisons de commerce des Européens, les boutiques et les cases des indigènes, nous fûmes saluées par les agents, commerçants, acheteurs, passants, tous respectueux et sympathiques. Les jeunes Soeurs ne pouvaient revenir de leur étonnement.

"Enfin, lentement, nous approchons de l'église. Les cloches s'ébranlent comme pour une grande solennité, l'orgue se fait entendre, et c'est au chant du Te Deum que nous pénétrons dans le gracieux sanctuaire de Palimé, revêtu de ses ornements de fête.

"Les jeunes filles déposent leur bannière et vont se ranger dans leurs bancs; toute la foule remplit bientôt l'église. Alors, Monseigneur s'avance vers le banc de Communion et adresse, en anglais, un petit discours à l'assistance. Il dit sa joie d'avoir pu enfin réaliser la promesse qu'il avait faite de donner des Soeurs à Palimé. Il remercie les assistants d'être venus si nombreux témoigner leur sympathie à celles qui vont remplacer désormais, près de leurs enfants et de leurs malades, les premières religieuses qui ont dû les quitter... Il exhorte vivement les parents à envoyer régulièrement leurs enfants en classe, au catéchisme, comme on le fait dans les Missions voisines: à la Côte d'Or, au Dahomey, au Bénin; et il espère que bientôt tous seront satisfaits de l'éducation que nous allons donner à leurs jeunes filles... nous aussi, nous espérons que la parole de notre premier Pasteur portera des fruits; et notre plus grand désir est de mener à bonne fin, avec la grâce de Dieu, l'oeuvre si bien commencée déjà."

Les propositions Françaises avant l'invasion de la Rhur

Telles que nous les connaissons par le communiqué officiel qui les rapportait, notre devoir est de les apprécier encore et de montrer dans quelle mesure elles tenaient compte des intérêts généraux et des droits du pays. N'oubliez pas en effet que l'heure était vraiment grave, puisqu'on allait discuter à Paris l'avenir d'une créance de 70 milliards de marks-or, c'est-à-dire de plus de 200 milliards de francs-papier. En assurer le recouvrement, c'était du même coup rendre certain notre relèvement financier. Renoncer au contraire, sans compensations sérieuses, à une partie importante de cette créance colossale, c'était compromettre d'une manière irrémédiable le paiement des coupons de rente française disséminés dans les millions de portefeuilles de nos petits épargnants, c'était aussi nous acheminer soit vers un renforcement de notre régime fiscal désastreux pour le contribuable français, soit vers une nouvelle dépréciation de notre franc si le gouvernement avait eu la faiblesse de recourir à l'inflation.

Bref, de quelque côté qu'on pouvait envisager la situation, on devait se préoccuper de l'attitude à prendre par M. Poincaré, puisqu'en dépendait le salut ou la ruine de nos finances publiques, et quel est le Français qui n'aurait pas eu à en supporter personnellement les répercussios?

Nous avons publié le texte complet des propositions françaises, dont les grandes lignes pouvaient se résumer dans la brève formule suivante: Un moratorium de deux ans était offert à l'Allemagne si elle avait consenti à donner des garanties sérieuses pour assurer le paiement annuel d'un milliard de marks-or en espèces ou en nature, et si elle avait accepté d'appliquer diverses réformes destinées à améliorer ses finances publiques ou du moins à en arrêter la déchéance.

Disons-le nettement: l'Angleterre devait se réjouir en constatant qu'à chaque conférence Paris abandonnait une partie des droits que le traité de Versailles nous avait reconnus. L'Allemagne, aussi, se serait félicité du succès de sa banqueroute frauduleuse, puisque plus celle-ci aurait été évidente, plus le Reich aurait dû réduire son passif extérieur. Quant à nous Français, nous étions obligés de reconnaître que, de renoncement en renoncement, nous en arrivions à supporter la totalité du fardeau de la reconstitution des régions dévastées après avoir accepté à Versailles de conserver la charge financière de l'énorme effort militaire déployé au bénéfice de tous les alliés.

Manifestement le gouvernement français se serait préoccupé de montrer à l'Angleterre et aux nations du monde entier que notre pays se serait contenté de très peu, en fait de réparations imposées à l'Allemagne, pourvu que le principe de l'application du traité de Versailles fut respecté! En d'autres termes, M. Poincaré aurait-il voulu concilier l'opposition qui apparaissait entre la thèse Anglo-Allemande, suivant laquelle la faillite du Reich aurait été due à la rapacité de ses créanciers, et les engagements pris avec le pays de sauvegarder nos droits et d'obtenir la juste indemnité due par l'Allemagne. Cette conciliation était impossible, car plus on aurait accordé à Berlin, moins on lui aurait donné satisfaction, puisqu'il voulait quittance pleine et entière de tous ses engagements, et chaque concession qui lui aurait été faite l'aurait poussé à formuler de nouvelles plaintes, lesquelles auraient été de plus en plus violentes pour être certaines d'un accueil plus favorable.

S'engager dans cette voie, c'était donc prendre son parti de l'abandon de toutes les créances de la France sur l'Allemagne et les dirigeants de celle-ci étaient trop intelligents pour arrêter la débâcle financière avant d'avoir libéré leur pays de la totalité des charges que la justice internationale lui avait imposées.

Ajoutons que les propositions françaises présentaient un autre point faible. Acquiescer à un moratorium de deux ans, n'était-ce pas admettre que la banqueroute du Reich était due dans une certaine mesure à l'application du traité de Versailles, puisqu'on aurait accepté de suspendre la plupart de ses clauses afin de faciliter le rétablissement financier de l'Allemagne? Or, c'eut été là une erreur complète chaque jour, chaque statistique nouvelle nous apportaient la preuve du contraire. Si le mark-papier ne valait plus que le millième du mark-or, c'était uniquement parce qu'à Berlin, on préférait sacrifier provisoirement les exigences de l'économie nationale au désir de se soustraire aux engagements contractés envers les alliés. On ruinait ainsi tous les détenteurs de rente allemande, on sacrifiait le bien-être matériel de la plus grande partie de la population, on risquait les plus graves perturbations sociales, mais on avait la conviction de trouver à tous ces maux une double et large compensation, puisque d'une part on arrivait ainsi à ne rien payer à la France, qui du même coup était ruinée, et d'un autre côté on s'assurait un relèvement rapide le jour où on aurait eu, de nouveau, intérêt à le réaliser, car à ce moment-là la production allemande n'aurait plus été privée du service de la dette publique ni des charges des réparations.

C'est donc une erreur profonde qu'aurait commise M. Poincaré en n'exigeant pas avant tout une garantie des intentions meilleures de Berlin. Il fallait subordonner l'octroi du moratorium à la conclusion d'un gros emprunt intérieur, souscrit en or ou en devises étrangères par tous les Allemands qui ont exporté leurs capitaux, et en même temps il fallait menacer ceux-ci de la confiscation de leurs biens afin de les intéresser à la conclusion de l'emprunt d'abord et au rétablissement des finances publiques ensuite,

Tandis que, si le ministère Cuno avait accepté le memorandum français, il aurait obtenu ainsi un nouveau répit à l'issue duquel la situation des créances serait devenu plus difficile, car on sait que le temps ampute insensiblement les créances les plus solides. Le Reich aurait pu, de ce chef, rendre sa banqueroute plus complète et dans quelques mois proclamer devant le monde qu'il aurait eu besoin non plus d'un moratorium conditionnel, tempéré par le paiement annuel d'un milliard or, mais d'un moratorium absolu et complet, sous le prétexte qu'à l'impossible nul n'est tenu et que là où il n'y a rien le roi lui-même perd ses droits.

Comme nous l'avons dit souvent depuis 1919, l'Allemagne n'aurait jamais payé si nous n'avions pas disposé à son égard d'un moyen de contrainte tellement énergique et efficace qu'il lui eut inculqué le désir de faire face à ses engagements pour éviter l'application de notre contrainte. Il fallait donc, qu'outre-Rhin, on eut intérêt à nous payer. La crainte de l'occupation de la Rhur ou de la neutralisation de la rive droite du Rhin pouvait avoir cet effet. Nous avons bien fait d'y recourir.

Les gestes généreux, les concessions à l'Angleterre, la préparaton d'un programme minimum des revendications françaises, tout cela ne pouvait qu'encourager le Reich à persévérer dans l'oubli des engagements contractés à Versailles.

J. L.

(Suite de la page 1)

A LA LEGISLATURE

tion à Winnipeg. Un pasteur Gordon servit un plat de son cru aux anti-prohibitionnistes. Il les accusa d'avoir voulu acheter le procureur-général. On lui avait offert $50,000 pour fermer l'oeil sur la vente de la bière alcoolisée dans les hôtels de Winnipeg. M. Gordon affirmait tenir tous ses renseignements du procureur-général même. C'était le grand scandale du jour, la nouvelle sensationnelle mise en vedette par tous les journaux du pays. Le procureur-général fut sommé de s'expliquer. Il avoua à demi, puis à peu près complètement. ravala ensuite une partie de ses dires et finalement donna, sous sa signature, une déclaration aux journaux qui ne satisfit personne.

M. Gordon n'a pas ouvert la bouche depuis, non plus que M. Craig. Mais ils ne pouvaient pas espérer qu'ils n'en entendraient plus parler. M. Craig a mis les pieds dans les plats et il n'est que de bonne guerre de le lui rappeler. M. Queen le fait avec d'autant plus de plaisir que le procureur général n'est pas un de ses amis.

Nous n'apprendrons probablement rien de neuf, mais il est certain que M. Craig va passer un mauvais quart d'heure. Cela lui apprendra que trop parler cuit souvent.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

CONCOURS DE "LIMERICK"



$10 *En argent* *Chaque fois* **$10**

Savez-vous ce qu'est un "Limerick"? Pouvez-vous en composer un? Les lecteurs de "La Liberté" pourront s'y essayer et tenter de gagner de prix au montant de $10.00. Le "Limerick" consiste en quelques vers.

Nous vous prions de lire avec soin les annonces de cette page. Chaque semaine où nous publierons cette page, nous choisirons deux clients qui seront les sujets du "Limerick". Chaque concurrent ne pourra écrire qu'un "Limerick", mais à son choix. Hâtez-vous de nous envoyer votre réponse à "La Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous publierons le résultat de ce concours dans le numéro du 20 février. Les employés de notre compagnie ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas y participer. Nous ne tiendrons compte que des réponses qui nous parviendront le 18 février.

Voici les sujets choisis cette semaine:

Speirs-Parnell ou Lighting Devices Limited

1er prix, $4.00; 2è prix, $3.00; 3è prix $1.00; 4è prix, $1.00; 5è prix, $1.00.

1er PRIX

"Toutes les nouveautés que tu m'as demandées,
Je te les ai sur l'heure et sans peine accordées",
Peut dire, parodiant le tragédien fameux,
Le "Van's Variety Store" à ses clients nombreux:
Bibelots, objets d'art, tableaux, saintes images;
Tout ce qu'il faut pour lire, écrire, s'amuser,
S'instruire et gentiment, gaiment enjoliver
Son "home" bien-aimé, sont sur ses étalages.

HILLAIRET,
Marchand.

2ème PRIX

Oh! comme c'est joli ce qu'on entend, maman!
C'est doux comme un cantique ou quelque chant d'église,
Une prière d'ange. — A la mignonne exquise,
La maman répondit: "c'est bien simple pourtant.
Au Radio Store un moment,
Demain nous entrerons, afin qu'on nous précise,
Ce qu'il faut pour en faire autant".

Gaston GUENEBAULT,
72 Hamel, St-Boniface.

3ème PRIX

Le soir, quandeau dehors, la tempête souffle,
J'écoute à mon "Radio", les pieds dans mes pantoufles.
De charmants concerts. Comme c'est agréable!
Qui n'en possède pas, se prive d'une distraction.
Allons, retardataires, pour un appareil impeccable
Voyez donc "L'Industrial Radio" et sa démonstration.

Mme R. WEGBECHER,
584 Balmoral St. Winnipeg.

4ème PRIX

Pour n'importe quel bibelot,
Antique ou bien nouveau,
Au "Van's Variety Store" allez choisir,
De jolis cadeaux, de beaux souvenirs.

A. CHARRON,
Keewatin, Ont.

5ème PRIX

Chers amis, si vous désirez vous distraire,
Pendant les longues soirées d'hiver,
Procurez-vous un assortiment de jeux,
Et pour vous rendre plus heureux,
Adressez-vous encore,
Au "Van Variety Store".

Arthur HUTLET,
Bruxelles, Man. P. O.

LA SEMAINE

FOLIE DEVASTATRICE.—Berlin, 1.—Herr Cuno dit alors qu'à son avis, quelques faits et statistiques suffiraient pour définir le caractère de la "foule dévastatrice des autocrates militaires de la France et de la Belgique." Il donna des chiffres sur les frais de l'avance franco-belge et les compara à la valeur des réparations pour le non-paiement desquelles on punit l'Allemagne."

"Si quelqu'un désire savoir qui bénéficie de cette occupation militaire de la Ruhr on ne peut que faire cette réponse: Personne, et encore moins la France qui, avant de franchir le Rhin, obtenait quotidiennement de nous pour $100,000 de charbon sans compter les livraisons importantes de bois de construction que nous lui faisons. Cette organisation militaire lui coûtera plus cher que la somme qu'elle réclame à cause des soi-disant manquements de l'Allemagne."

Le chancelier Cuno opine que l'armée franco-belge de la Ruhr deviendra avant longtemps un instrument déraisonnable et improductif, semant le chaos et la destruction. Il rappela comment l'occupation a fait dégringoler le mark, de sorte que l'Allemagne ne peut presque plus acheter sur les marchés étrangers le matériel et les provisions dont elle a besoin.

PENURIE.—Londres, 2.—Des dépêches particulières de Dusseldorf aux journaux de Londres rapportent que le Dr Grustzner, président de la Prusse rhénane, est allé à Berlin consulter le gouvernement à propos de la pénurie des vivres qui commence à inquiéter les autorités allemandes de la Ruhr.

Le correspondant du "Times" croit savoir, cependant, que les denrées ne se font pas encore aussi rares qu'on le prétend généralement et que les aliments sont en quantité suffisante pour nourrir la population pendant au moins trois semaines encore, pourvu qu'on ait un peu recours au régime de la ration.

On dit aussi que la moitié des gens de la région ont des provisions de pommes de terre pour jusqu'à l'été prochain. On s'occupe également de la question des approvisionnements dans la zone de Cologne. On estime que les magasins ont des stocks de vivres pour deux mois. On croit qu'il y a abondance de farine, de lait concentré, de pommes de terres, de graisse et de sucre, mais on n'est pas certain de la quantité de viande disponible.

Les municipalités de la région de Cologne ont l'intention de demander du secours aux Anglais, si les denrées menacent de manquer.

DES POMMES DE TERRE POUR DIX JOURS.—Dusseldorf, 2.—Plusieurs villes de la Ruhr se plaignent aux autorités françaises de la diminution de leur approvisionnement de vivres. Le bourgmestre de Recklinghausen, pour ne citer qu'un exemple, a informé le quartier général français que la population de sa ville n'a de pommes de terre que pour dix jours. Ce légume, ainsi que le chou et autres produits des jardins potagers forment le principal mets des ouvriers de la Ruhr. Ils sont rares ceux qui mangent de la viande plus d'une fois par jour.

Les directeurs de quatre mines du district Dortmund-Gelsenkirchen, qui ont reçu ordre de reprendre immédiatement les livraisons de charbon à la France, ont obtenu un délai de 24 heures pour prendre une décision. S'ils refusent, ils seront déterminés à rester ici jusqu'à ce que Berlin cède, advienne que pourra.

LES CHEMINOTS TRAVAILLERONT.—Cologne, 2.—La sous-commission des chemins de fer interalliée pour le district de Cologne a conclu une convention avec les directeurs de ce district. Les cheminots vont reprendre l'ouvrage aussitôt que les soldats seront retirés. Cependant, aucun train ne portera d'envois faits au compte des réparations.

La production de la houille continue à diminuer. Les wagons vides nécessaires au transport de la houille extraite aux puits disparaissent.

TRAITE RATIFIE.—Berlin, 1.—L'Allemagne et la Russie ont ratifié hier, le traité de Rapallo. Les formalités ont eu lieu au ministère des affaires étrangères.

Autour de la Ferme

Conférences agricoles

Une conférence agricole dans nos campagnes, quoi de plus bienfaisant et de plus pratique, surtout à l'époque difficile que les cultivateurs traversent.

M. Villeneuve nous a favorisé, lundi dernier, d'une de ses excellentes conférences, dans laquelle, en main de maître, il a esquissé les conditions uniques du succès du fermier et de sa prospérité. Il a donc parlé de culture mixte et donné des conseils très pratiques à une foule très attentive.

Parlant d'abord du fonctionnement d'une société d'agriculture, plusieurs conditions sont requises pour qu'elle soit prospère et féconde en heureux résultats. Il faut d'abord le plus de membres possibles. On constate que les jeunes sont en très petit nombre dans cette société: tous les jeunes gens devraient en faire partie, car plus il y a de membres, plus l'octroi du gouvernement est considérable! Pourquoi ne pas en profiter?

Il faut aussi des animaux améliorés, il faut que le fermier se rende compte de la raison pour laquelle un animal est supérieur aux autres; pourquoi la société d'agriculture, au lieu d'organiser à chaque année des expositions, n'emploierait-elle pas son argent pour encourager l'amélioration du troupeau chez le cultivateur. M. Villeneuve trouve que les expositions sont un mal et qu'il serait plus profitable de n'en pas avoir dans les conditions présentes.

Pour le bon fonctionnement d'une société d'agriculture, il faut des directeurs, un président. Il faut surtout éviter "la critique" de ce qui est fait. Il n'appartient pas aux directeurs de faire un succès de la société, c'est aux membres qui se chargent de l'organisation de promouvoir son développement.

Puis le conférencier en arrive à l'industrie laitière, sujet très encourageant de nos jours, puisqu'il est la clé du succès et de la prospérité. Ne pas avoir de vaches, c'est la MORT DU SOL, c'est la MORT DE LA BOURSE, et avant longtemps, si les conditions ne changent pas, ce sera la mort de la RACE CANADIENNE-FRANCAISE. Il faut donc que les fermiers aient des vaches à tout prix, qu'ils se livrent à la culture mixte, qu'ils inculquent aux jeunes le goût de la terre et qu'ils diminuent leur sorties, car ils y perdent le goût du travail.

Dans la Province de Québec, les fermiers, n'ayant pas de grandes terres, peuvent avoir assez d'animaux pour faire facilement le tour des terrains. Ici, il n'en est pas de même: les terres sont très étendues. Il faudra donc nettoyer les terres par rotation, en se servant de la luzerne, du trèfle d'odeur et avec l'aide des animaux. M. Villeneuve recommande spécialement la luzerne pour l'amélioration de nos terres de St-Jean-Baptiste.

VACHE LAITIERE—

1. SON CHOIX: Il faut choisir les meilleures vaches du troupeau et se doter d'un bon reproducteur. Il n'est pas nécessaire qu'il soit de pure race, mais il doit avoir les qualités requises pour le troupeau. Certains animaux ne reproduisent pas leurs qualités dans le troupeau: la "Shorthorn" est bonne vache laitière et la rac "Holstein" fait un bon mélange avec elle.

2. SES QUALITES: Une bonne vache laitière doit avoir le "pis" projeté en arrière, elle doit être de forte constitution. C'est lorsqu'elle est veau qu'il faut commencer à faire une bonne vache, en lui donnant une nourriture volumineuse et en la soignant bien à l'automne, afin qu'elle ne se ressente pas de la transition de la nourriture chaude à la nourriture froide, du changement d'herbe à la paille. L'avoine et le "son" sont réputés être les meilleures nourritures à cette époque.

3. SOINS DUS A LA VACHE LAITIERE: D'abord, lui épargner les coups de bâtons et de bancs, ne pas la maltraiter. Lui donner une nourriture juteuse, qui lui fera donner beaucoup de lait; en juin, l'herbe des champs fait produire beaucoup de lait. Ensuite vient la nourriture d'ensilage de blé d'Inde, de soleil, de trèfle, de luzerne, d'herbe, d'avoine verte. verte.

Par ici, on obtient un meilleur ensilage avec le blé d'Inde que le soleil.

Le gru et le son sont aussi une bonne nourriture; mais il est préférable que les fermiers les fassent eux-mêmes, en achetant du bon grain et en le faisant moudre.

COMMENT FAIRE POUR AVOIR UN REPRODUCTEUR

D'abord, il faut former une association d'au moins dix membres: chaque membre verse un dollar. L'association doit trouver une place convenable pour loger l'animal; elle s'engage aussi à le nourrir.

Le dernier point traité par l'excellent conférencier fut l'élevage du cochon, qui est préférable à l'élevage du boeuf, surtout là où l'on fait l'industrie laitière. Le prix du lard est plus stable que celui du boeuf. Des cochons de six à sept mois se sont vendus plus cher que des "steers" de trois ans! Le conférencier énumère ensuite les qualités du bon cochon et termine sa conférence, après avoir parlé une heure et demi.

M. le curé de Letellier, dont la renommée en agriculture n'est plus à faire et dont les articles de "La Liberté" font tant de bien à nos fermiers, se lève alors et prend la parole. Il remercie d'abord M. Villeneuve de sa bonne conférence et il invite fortement les auditeurs à faire pression auprès du Gouvernement pour que M. Villeneuve soit nommé instructeur agricole du Gouvernement.

N'est-il pas juste et patriotique que nous ayons un Canadien-français au Collège Agricole qui s'occuperait de nous, en notre langue, alors qu'il y a tant de centres canadiens-français?

Il traite ensuite de la culture mixte. L'expérience prouve que la grande culture a fait faillite; plus il y a de blé, moins il se vend. Le guéret d'été est comme le coup de fouet donné au vieux cheval, car les terres sont vieillies, fatiguées et dépourvues d'énergie. Puis l'intéressant conférencier donne une longue dissertation sur l'avantage du silo et les nouvelles manières de le construire.

Ces deux conférences sont les plus intéressantes que nous ayons eues et nous espérons qu'elles se renouvelleront encore

Un Membre de l'A. C. J. C.

Le Marché

Le 2 février.

Bouvillons—

Excellents	$5.50—$5.75
Bons	$4.50—$5.25
Moyens	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50

Bouvillons engraissés—

De choix	$3.75—$4.00
Bons	$2.75—$3.50

Bouvillons à engraisser—

De choix	$3.25—$3.75
Bons	$2.50—$3.00

Boeufs de travail—

[illegible]	$3.00—$3.50
[illegible]	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
[illegible]	$2.50—$3.00
[illegible]	$1.75—$2.25
[illegible]	$4.25—$4.75
[illegible]	$3.00—$4.00
[illegible]	$4.25—$4.75
[illegible]	$3.25—$4.00
[illegible]	$7.00—$8.50
Bons	$5.00—$6.50
Ordinaires	$3.00—$4.00

Vaches de boucherie —

De choix	$3.50—$3.75
Bonnes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.50—$2.75
Pour conserves	$1.50—$2.25

Mouton—

Bons	$5.00—$7.50
Ordinaires	[illegible]
Agneaux	$9.00—12.00
Ordinaires	$7.00—$8.00

Porcs—

D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.

Bacon de choix	9.79
Porc épais	8.90
Lourds	7.90
Très lourds	6.90
Porc d'étal	9.00
Légers	9.00
Inférieurs	4.90
Truies No. 1	6.90
Truies No. 2	6.90
Verrat	4.00

PRODUITS

Note.— Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre, oeufs et fromage—

Crémerie F. O. B. Winnipeg, approximatif ..... 39 à 40

OEUFS

Oeufs, Expéditeurs de la campagne, approximatif F. O. B. Winnipeg ..... 25 à 26

Oeufs d'entrepôt 26 à 28. Absolument frais pondus, Prix du fermier ..38c

Patates—

Lot de 10 minots. Le minot ..50c à 60c

Au char F.O.B. Winnipeg. Prix au minot 40c

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½

Western Canada—Purity—

Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.55
4 sacs de 24 livres	$3.57½

Ogilvie Royal Household—

Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½

Maple Leaf—Cream of the West—

Sac de 98 livres	$3.45
2 sacs de 49 livres	$3.50
4 sacs de 24 livres	$3.57½

Alimentation—

Livraison de ville—

Son. La tonne	$21.00
Gru. La tonne	$23.00

Gruau—

Le sac de 80 livres	$2.35

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No. 1	$18.00
Mil. No. 2	$16.00
Red Top No. 1	$13.50
Red Top. No. 2	$11.50

Volailles—

Préparées. F. O. B. Winnipeg

Oies	15 à 16
Dindes	18 à 20
Poulets 5 livres et plus	16 à 18
Vieux Coqs	8 à 10
Poulets, 5 livres et moins	14 à 16
Poules, 5 livres et plus	16 à 18
Poules, 4 à 5 livres	12 à 14
Poules, 4 livres et moins	8 à 11
Pigeons, La doz.	$1.25
Canards	14 à 16



Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 5 Fevrier 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 30 jan.	Merc. 31 jan.	Jeudi 1 fév.	Vend. 2 fév.	Samedi 3 fév.	Lundi 5 fév.
Blé No. 1 Nord	1.08⅜	1.07¾	1.08½	1.08⅜	1.08⅛	1.10
2 Nord	1.07	1.06¼	1.06⅜	1.06⅜	1.06⅜	1.08⅜
3 Nord	1.04¾	1.04	1.04⅛	1.04¼	1.04⅛	1.06
Avoine 2 CW	.47¼	.47⅜	.47⅜	.47⅜	.47⅜	.48½
3 CW	.42⅜	.42½	.42⅜	.42¾	.42¼	.43¼
Orge 3 CW	.53¾	.53½	.54	.54⅜	.54¼	.35
4 CW	.49⅞	.40⅞	.49⅛	.50⅛	.50	.50¼
Lin 1 NW	2.21	2.24	2.27	2.30⅜	2.32	2.39
2 CW	2.18½	2.21	2.24	2.27⅜	2.29	2.66
Seigle 2 CW	.79⅝	.79¼	.79⅞	.80⅛	.80½	.82¼

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.	Samedi	Lundi
Base Blé 1 Nord	1.07¾	1.07	1.07½	1.07½	1.07½	1.10
Avoine 2 CW	.46⅝	.46⅜	.46¾	.46⅞	.47	.48¼
Orge 3 CW	.52¾	.52⅝	.53	.53¾	.54½	.53
Lin 1 NW	2.22	2.25	2.26	2.29⅜	2.31	2.39
Seigle 2 CW	.78⅛	.78½	.78⅞	.79⅜	.79½	.82⅜

Options

Grains	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.	Samedi	Lundi
Blé Mai	1.12¾	1.12	1.12½	1.12¼	1.12¼	1.14
Juillet	1.12¾	1.12	1.12⅝	1.12½	1.12½	1.14
Avoine Mai	.49	.48¾	.48⅝	.49	.49¼	.49¾
Juillet	.47⅛	.47⅛	.48	.48⅜	.48⅝	.48¾
Orge Mai	.57¾	.57⅜	.57⅞	.58⅛	.58	.58⅜
Juillet	.58⅛	.57⅞	.58½	.58⅜	.58¼	.58⅜
Lin Mai	2.23½	2.25½	2.28½	2.32½	2.35	2.44
Juillet	2.18⅜	2.22	2.24	2.26¾	2.30½	2.38½
Seigle Mai	.83⅞	.83½	.83½	.84⅛	.84½	.86¼

Le Comptoir Agricole Ltée

60 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN

COLONISATION

Une Réponse — nème Remarque.

Dans le numéro du 16 janvier, j'annonçais que dans un prochain article, je commenterais ce que veut notre ami Georges. Ce qu'il veut, c'est une terre, et une terre dans le Manitoba, d'où l'information, qui l'a déterminé à écrire, lui est venue par la voie de "La Liberté". "Il y a longtemps que je veux m'établir au Manitoba", écrit-il.

Maintenant que nous savons ce qu'il veut et qu'il a en main la réponse de M. le curé M., de St-J., recherchons quelle a été la raison qui l'a déterminé à écrire.

Cette raison, elle est indiquée dans la première ligne de sa lettre que vous avez lue: "Comme j'ai vue une terre annoncée en vente dans LA LIBERTE". L'article précédent vous a fait connaître comment notre ami Georges avait mis la main sur ce numéro de "La Liberté" du 10 août 1922 par l'intermédiaire d'un beau-frère de Province, R. I., qui, de passage au bureau de M. J.-E. Laforce, agent des Ressources naturelles des chemins de fer nationaux à Boston, (294, rue Washington), avait reçu ce journal et le lui avait ensuite transmis à Strick, Ont., à 80 milles à peine de Winnipeg.

D'où nous pouvons conclure que le journal local, quel qu'il soit, est le meilleur medium d'annonce pour la localité et la région. Par le fait même qu'il est local, il a, pour ainsi parler, des grâces d'état que d'autres journaux, fussent-ils cent fois supérieurs, n'auront jamais. D'où l'encouragement que nous devons au journal local. C'est lui qui doit le premier recevoir notre abonnement. C'est lui que nous devons lire et faire lire à nos enfants, et ensuite envoyer à nos parents ou amis des autres provinces ou des Etats-Unis qui s'intéressent à nous et aux choses de chez nous. Comme dans le cas présent, maintes fois il inspirera d'heureuses initiatives et rendra de précieux services à des personnes qui veulent changer de situation. Il les orientera vers la terre la plupart du temps et leur inspirera le moyen pratique de quitter la misère et les dangers de la ville. Nous ne saurions donc exagérer l'importance du journal local comme medium d'annonce pour faire connaître un coin de terre quelconque et y attirer de nouveaux habitants.

Aussi les prêtres colonisateurs comptent sur le concours intelligent de tous pour leur faire connaître ceux qui désirent s'établir en tel ou tel endroit. Le journal local les guidera et les dirigera vers nous. Au moyen de notre information, nous leur fournirons les renseignements qu'ils désirent et nous les mettrons en relations avec ceux qui pourront couronner notre travail et leur fournir de définitives précisions.

Que chacun donc se fasse un devoir de faire connaître dans le journal, qui est ouvert à toute correspondance de ce genre, les terres à vendre ou à acheter dans la localité ou la paroisse, avec une brève description du milieu, énumérant les avantages qu'il offre, disant s'il y a un prêtre dans les environs, des écoles, quelle population y habite, etc.

Ces renseignements publiés dans le journal feront leur chemin et amèneront au Manitoba, domaine où rayonne "La Liberté", des nouveaux habitants. Les prêtres colonisateurs, dont le journal est le plus puissant moyen d'action, distribueront ces numéros aux bons endroits, à leur bureau d'abord, aux gares, aux agences d'immigration, etc. Vous serez étonnés des résultats. Demandez aux trois quarts de ceux qui se sont établis dans l'Ouest comment ils y sont venus? Ils vous répondront que c'est par l'annonce. Donc PUBLICITE encore et toujours. C'est le secret du succès.

Notre manque d'organisation

Ceux qui ont vécu dans l'Ouest depuis un certain nombre d'années n'ont pas manqué de constater qu'à côté de centres ou régions bien homogènes peuplées par les nôtres, il y a beaucoup de compatriotes disséminés au milieu d'éléments étrangers, où ils sont pratiquement perdus pour notre nationalité et où souvent leur foi est en danger. Quel remède apporter à ce mal? Il n'y en a pas d'autre qu'une organisation méthodique pour rechercher ces isolés, leur faire comprendre le danger de leur situation, l'avantage qu'ils auraient à l'échanger pour une autre et à les diriger dans cette voie, en leur indiquant des échanges de terrains. Dans plusieurs localités françaises, il y a des familles anglaises qui seraient heureuses d'aller demeurer dans des centres anglais. Pour opérer l'échange, il faut un agent de liaison. C'est le rôle de l'organisation que nous préconisons. Les prêtres colonisateurs seront toujours heureux de prêter leur concours et leur expérience à ce mouvement. Seulement, ils ne peuvent deviner nombre de cas, ils demandent donc qu'on les leur fasse connaître. Tout patriote, digne de ce nom, devait se faire un devoir de leur indiquer les cas qui sont à sa connaissance. Nous aurions ainsi, à peu de frais, une organisation précieuse et effective, qui nous manque. C'est un excellent moyen d'enrayer le mouvement d'émigration des nôtres vers les Etats-Unis et de diriger ceux qui éprouvent le besoin d'un changement ou qui perdent leur mentalité canadienne-française là où ils sont, dans des centres catholiques et français. Là, au contact de leurs compatriotes et dans des paroisses organisées, ils vivront leur vie religieuse et nationale et deviendront de précieux appoints pour la race et la paroisse où ils se seront fixés. Que l'on n'oublie pas l'adresse de ces prêtres colonisateurs: 172, rue St-Antoine, Montréal.

COLONISATEUR.



LA SEMAINE

AU TRAVAIL. — Dusseldorf, 30. — Les télégraphistes allemands ont repris leur travail. Les autorités françaises ont retiré leurs soldats.

MENACE DU K. K. K. — Fort-William, Ont., 30. — La Supérieur de l'Orphelinat St-Joseph a reçu une lettre du K. K. K. lui prédisant la destruction demain de l'orphelinat qu'elle dirige.

TROIS HOMMES BRULES. — Montréal, 30. — Trois ouvriers ont perdu la vie dans un incendie à Senneville.

ATTENTAT. — Dublin, 30. — Les irréguliers ont attaqué la maison de Sir Horace Plunkett, actuellement aux Etats-Unis. L'explosion d'une bombe a détruit une partie de la propriété.

40 POUR CENT D'AUGMENTATION. — Winnipeg, 30. — Les plombiers de Winnipeg demandent à leurs patrons une augmentation de 40 p. c. pour la prochaine saison.

L'OPINION BELGE. — Bruxelles, 30. — L'opinion belge est favorable à l'attitude prise par la France dans la Rhur et ne croit pas trop sévères les mesures militaires auxquelles on a eu recours.

C'ETAIT FAUX. — Paris, 30. — Le gouvernement français déclare qu'il n'y a rien de vrai dans le rapport que 20 Allemands avaient été tués au cours d'une rencontre avec les troupes françaises à Boppard.

POPULATION DE TORONTO. — Toronto, 30. — La population de Toronto n'est pas moins de 625,000. Il a été construit 5,456 bâtiments.

COUVENT INCENDIE. — Québec, 30. — Un incendie a détruit de fonds en comble le couvent de Notre-Dame du Bon Conseil à St-Gédéon, Lac St-Jean. Ce couvent avait été construit il y a vingt-vingt ans. Toutes les religieuses ont pu se sauver. Les assurances s'élèvent à peu de choses.

JOURNAL DU MATIN. — Edmonton, 30. — Le "Edmonton Bulletin" annonce la suppression de son édition du soir. Il ne paraitra plus l'avenir que comme journal du matin.

LA QUESTION DE MOSSOUL. — M. Balfour vient d'évoquer au tribunal de La Ligue des Nations" le différend anglo-turc au sujet de Mossoul. Les Anglais tiennent mordicus garder la possession de ce territoire très riche en pétrole, mais les Turcs le réclament et menacent de s'en saisir de vive force.

LES GRECS SE TIENNENT PRETS — Genève, 30. — Le consul grec, à Berne, a avisé les jeunes Grecs de la classe 1923 d'être prêts à répondre à l'appel. Il n'y aura pas d'exemptions.

20,000 SOLDATS EN EUROPE. — Lausanne, 30. — Une des plus intéressantes clauses du traité que l'on offre aux Turcs c'est celle qui limite à 20,000 le nombre de soldats que la Turquie pourra maintenir en Europe.

CRISE EN EGYPTE. — Caire, 30. — Tout fait prévoir une nouvelle crise politique. Le haut commissaire anglais et la ministère ne peuvent pas s'entendre au sujet de la constitution du Soudan.

LES SANS-TRAVAIL A CALGARY. — Calgary, 30. — Il y a actuellement 3,000 sans-travail dans l'Alberta d'après le dernier rapport hebdomadaire. La situation est plus mauvaise dans notre ville que dans Edmonton où il n'y a que 295 sans-travail contre 689 ici.

LEGS DE $57,000. — Montréal, 30. — Robert Bruce qui vient de mourir a légué la somme de $57,000 à différentes universités protestantes et anglaises.

DON DE QUETEUX. — Rivière du Loup, P. Q. 31. — "Le Bonhomme Gagnon", vieux quêteux très connu de plusieurs générations dans notre paroisse, vient de mourir à la surprise de tous, il lègue une somme de $1000, aux pauvres de la paroisse. Il y en aura trois ou quatre à profiter de ce legs. On dit que la fortune de Gagnon est assez importante. Comment est-il parvenu à l'accumuler, on se le demande.

LES TURCS DEVRONT REPONDRE. — Lausanne, 31. — On annonce officiellement que les Alliés n'accorderont pas aux Turcs le délai qu'ils demandent. Cependant la délégation britannique a décidé d'attendre quelques jours avant de quitter la conférence. On dit que dans l'intervalle, il se fera des négociations particulières afin d'en venir à une entente.

ASSASSIN ARRETE. — Londres, 31. — Un individu du nom de Tatam, âgé de 42 ans et jardinier de son état, a été arrêté par les détectives de Scotland Yard sous l'inculpation de tentative d'assassinat par empoisonnement sur la personne de Sir William Horwood, commissaire de police.

AIDE RUSSE. — Moscou, 31. — Le conseil pan-russe des métiers vient de faire cadeau de 100,000 roubles or aux grévistes de la Rhur. Le rouble russe or vaut 51 sous d'argent canadien.

EMPRISE SUR LA RHUR. — Paris, 31. — La France et la Belgique vont rendre encore plus effectif leur blocus de la Rhur. Il ne sera maintenant plus possible d'expédier de ce district du charbon ou du coke dans l'Allemagne non occupée. Les ambassadeurs français et belge ont signifié la chose au gouvernement de Berlin.

ULTIMATUM A BERLIN. — Bruxelles, 31. — La France et la Belgique présenteront un ultimatum au gouvernement allemand. Pour la dernière fois, on lui demandera de remplir ses obligations et d'exécuter le traité de Versailles.

UNE FARCE. — Fort-William, 31. — La lettre de menace annonçant la destruction par le K. K. K. de l'orphelinat St-Joseph a été écrite par une jeune fille qui a cru tout simplement faire une bonne farce aux religieuses.

UN DELAI DE 2 SEMAINES. — Lausanne, 31. — Ismet Pacha, chef de la délégation turque a demandé aux Alliés un délai de quinze jours avant de répondre à leurs propositions. Lord Curzon a annoncé qu'il était impossible d'acquiescer à cette requête mais qu'il voulait bien donner quelques jours de délai.

BIERE ET VINS. — Edmonton, Alta., 31. — Le premier ministre a lui-même soumis à la chambre la requête des hôteliers qui demandent le droit de vendre des bières et des vins. Cette requête porte 51,000 signatures.

STINNES REPUDIE UN CONTRAT. — Berlin, 31. — Hugo Stinnes, le grand capitaliste allemand, a répudié le contrat qu'il avait signé pour la reconstruction du nord de la France. Ce contrat datait de quelques mois.

FREQUENTATION SCOLAIRE. — Winnipeg, 31. — 136,176 élèves ont fréquenté les écoles du Manitoba au cours de l'an dernier, soit 7,861 de plus que l'année précédente.

ECOLE CATHOLIQUE INCENDIEE. — Neward, N.-Y. 31. — L'école paroissiale St-Antoine, fondée par les Pères Dominicains en 1875 a été détruite par un incendie. Le feu a pris dans le soubassement ou dans le porche. Les pompiers ont réussi à sauver l'église qui avoisinait l'école.

AUSSI LONGTEMPS QUE NECESSAIRE. — Paris, 31. — "Les troupes françaises demeureront dans la Ruhr aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour assurer le paiement des réparations, mais pas un jour de plus", déclare M. Poincaré, répondant ainsi aux rumeurs que la France projetterait une annexion définitive.

IL MANGE DE TOUT A GAGNE 12 LIVRES

Si quelqu'un veut s'informer du Tanlac, envoyez-le-moi, dit Calmes.

"Si quelqu'un veut des renseignements concernant le Tanlac, envoyez-le-moi. Je sais ce qu'il fera car j'eu ai fait l'essai et il m'a remis en excellente santé", déclare M. John Calmes, jardinier bien connu habitant à 88, avenue Arnold, Fort Rouge, Winnipeg, Manitoba.

"Avant de prendre du Tanlac je souffrais tellement d'indigestion depuis sept années que je ne voulais pas manger de viande. Depuis je mange du porc et de tout ce qui me plait. Je souffrais aussi de rhumatisme et de lumbago et mes douleurs étaient si fortes que je ne pouvais même pas travailler. J'étais mince comme un clou et j'avais de grands étourdissements. Un jour je perdis connaissance dans mon entrepôt et il fallut me porter chez moi".

"Je crus que c'en était fini de moi, mais quand je commençai à prendre du Tanlac je me mis à en gagner J'ai engraissé de 12 livres et maintenant n'ai plus aucune douleur. Je me sens un tout autre homme. Je ne puis faire trop de louange du Tanlac."

Le Tanlac est en vente chez les meilleurs pharmaciens.

Plus de 35,000,000 de bouteilles ont été vendues.

LA RUHR ISOLEE. — Paris, 31. — Le bassin de la Ruhr, est, aujourd'hui pratiquement isolé du reste de l'Allemagne non occupée. Fritz Thyssen proclame à Berlin, que la population de la Ruhr est étroitement unie et dans la ferme détermination de résister aux Français, quelques complications qui doivent s'en suivre.

LES GREVES DANS LA RUHR. — Dusseldorf, 31. — A Coblenz, le trafic des chemins de fer se trouve suspendue, la grève d'abord partielle, s'étant ensuite généralisée. Par décision de la Haute Commission du Rhin, sont les plus importants journaux de la ville sont suspendus, pour des périodes variant d'un à dix jours pour avoir publié des articles de nature à troubler l'ordre public.

APPEL AUX CATHOLIQUES. — Paris, 31 — D'après une dépêche de Cologne à Berlin, des représentants de toutes les organisations catholiques dans le territoire occupé, auraient résolu, avec l'approbation expresse de l'archevêque de Cologne, de lancer un appel aux catholiques du monde entier, au nom des 5,000,000 de catholiques de la Rhénanie, sollicitant leur concours moral dans l'intérêt de la justice de la paix et de la réconciliation".

LE MEME NOM. — Régina, 31. — Le congrès de la Grain Growers Association de la Saskatchewan, repousse péremptoirement la proposition de changer le nom de cette association en celui de "Fermiers Unis de la Saskatchewan".

TROISIEME TERME. — Régina, 31 — Pour le troisième terme annuel consécutif, l'hon. M. Maharg a été élu, hier, président de l'Association des Grain Growers de la Saskatchewan.

81 CANDIDATS. — Québec, 31. — D'après les nouvelles, obtenues jusqu'à ce matin, de la journée électorale d'hier, quatre élections seulement, sur les 85 à tenir, paraissent avoir été faites par acclamation, et encore, deux de ces 4 cas sont révoqués en doute, par les meneurs oppositionnistes, qui prétendent y avoir été traités injustement.

VOTE DE CONFIANCE. — Capetown, 31. — Au Parlement du Sud-Africain, une résolution de non confiance au gouvernemet Smuts, proposée par le général Hertzog, leader du parti nationaliste, est repoussée par 71 voix contre 57, au milieu d'applaudissements mêlés de protestations.

QUATRE ACCLAMATIONS. — Québec, 31. — Les quatre élus d'hier sont tous des ministériels: aux Iles de la Madeleine, l'honorable M. J.-E. Caron; à Lotbinière, M. Francoeur; à Québec-est, M. Louis Létourneau, et à Québec-comté, M. Aurèle Leclerc.

ON DEMANDE DES INSTITUTEURS. — Ottawa, 31. — Le gouvernement d'Ontario se plaint qu'il manque d'instituteurs. D'après le ministre de l'Education, il en faudrait près de 900 pour répondre à toutes les demandes. Les écoles normales d'Ontario ont fourni 3,500 instituteurs depuis 1919.

IL DEGRINGOLE. — Londres, 31. — La chute du mark s'accentue. Hier matin, il était coté à 160,000 pour une livre sterling. Ce matin, à l'ouverture de la Bourse de Londres, il était coté à 195,000 pour une livre sterling. Ce taux équivaut à 42,000 marks pour un dollar.

Le franc a été coté, ce matin à Londres, à 78.5 francs la livre sterling.

NOUVEAU RECORD. — Cherbourg, 31. — L'aviateur français André Maneyrol a battu tous les records du monde en planant 8 heures 1 minute et 26 secondes sur un planeur.

Le vol s'est effectué sous une pluie battante mais avec un vent favorable soufflant du sud-ouest.

LA SITUATION EN IRLANDE. — Dublin, 31. — Le gouvernement de l'Etat Libre d'Irlande est en présence d'un grave problème, ainsi que le prouve la campagne de destruction et d'incendie entreprise par les troupes irrégulières. Les rebelles semblent déterminés à employer tous les moyens possibles pour empêcher le gouvernement de fonctionner, abaisser le moral du pays et empêcher si possible les élections d'avoir lieu.

Par des moyens qu'eux seuls connaissent, les irréguliers continuent d'amasser des armes, des munitions, des explosifs, des bombes et des mines terrestres dont les pouvoirs destructifs sont alarmants. Deux maisons ont été minées lundi soir et détruites en quelques minutes.

On ne se préoccupe nullement des citoyens. A la pointe du revolver on les somme de quitter leur demeure à une minute d'avis. La nuit dernière, madame Corrigan, femme d'un procureur de l'Etat, a eu deux minutes pour évacuer son toit. Elle et ses servantes saisirent les enfants au lit, et sans s'habiller se précipitèrent dans le froid humide de la nuit. Leur départ fut immédiatement suivi d'une explosion terrible qui détruisit leur maison sous leurs yeux.

On semble s'attaquer systématiquement aux demeures des hommes les plus en vue qui sont liés avec les journaux irlandais. Beaucoup d'attaques de ce genre ont été faites, mais la plupart n'ont pas réussi.

ATELIERS FERMES. — Calgary, 31 — Les ateliers du Pacifique-Canadien à Ogden seront fermés jeudi et vendredi. Les employés ont tenu une assemblée de protestation, hier, et adopté une résolution condamnant cette pratique de continuellement fermer les ateliers.

EXPLOSION DE GRISON. — Berlin, 1. — Une explosion de grisou empêche 250 mineurs de sortir de la mine Heinitz, à Beuthen, Silésie polonaise. Plusieurs cadavres ont été retrouvés. On a peu d'espoir de sauver la vie des autres mineurs qui se trouvent enfermés dans la mine.

A BOUT DE PATIENCE. — Dusseldorf, 1. — On attend, aujourd'hui, des nouvelles de la manière dont les Allemands, en particulier les milieux officiels de Berlin, vont réagir contre l'avertissement du général Degoutte qui a fait savoir que les Français et les Belges étaient à bout de patience et que les troupes d'occupation étaient prêtes à prendre le temps et les mesures nécessaires pour exécuter leur politique.

Le moratorium de deux semaines accordé à l'Allemagne pour faire son paiement d'un demi-milliard de marks or au compte des réparations expire à minuit. On n'a pas annoncé, ce matin, si les Français profiteraient du nouveau manquement de l'Allemagne pour établir la barrière tarifaire qu'ils projettent de créer dans le bassin de la Ruhr et pour interdire tout envoi de charbon à l'Allemagne.

BERLIN DONNE ORDRE DE RESISTER. — Paris, 1. — On rapporte que le gouvernement de Berlin, par l'entremise du ministre des chemins de fer, a interdit au personnel allemand d'obéir aux ordres des Français et des Belges. Le décret défend également aux ouvriers d'aider à l'expédition de charbon et de bois à la France ou à la Belgique.

Le général Degoutte a fait sa déclaration aux journalistes en termes énergiques. Il a averti l'Allemagne que son sort était entre ses propres mains et que le gouvernement de Berlin, qui a répondu aux paisibles intentions des Français par de vaines tentatives de déclarer des grèves et une insurrection générale, serait responsable des maux qui pourraient fondre sur l'Allemagne.

LA PRODUCTION DE LA HOUILLE. — Dusseldorf, 1. — La production de la houille diminue rapidement dans le bassin de la Ruhr. Seulement 10,461 wagons ont été chargés, lundi, au lieu d'une moyenne de 22,000. Les wagons vides deviennent rares. Il n'y en avait que 7,000, hier, dans tout le bassin. La houille s'accumule aux puits.

BERLIN VEUT PROUVER. — Berlin, 1. — Une dépêche d'une agence de nouvelles semi-officielles, qui a été évidemment inspirée, dit que la tâche du gouvernement de Berlin est de montrer l'absurdité des calculs de M. Poincaré. Elle ajoute que l'on ne peut songer à des négociations tant que la France ne se sera pas rendu compte de l'absurdité de l'attitude de M. Poincaré, et n'aura point compris combien l'aventure de la Ruhr est une erreur.

L'ANGLETERRE ACCEPTE. — Londres, 1. — La Grande-Bretagne a décidé d'accepter l'offre américaine au sujet de la dette de guerre de l'Angleterre, contractée aux Etats-Unis.

LA RUSSIE NE SIGNERA PAS. Lausanne, 1. — La délégation russe à la conférence du Levant a annoncé officiellement à l'assemblée de la commission des détroits qui a eu lieu aujourd'hui que la Russie ne signerait pas la convention pourvoyant au contrôle des Dardanelles et du Bosphore.

UN REGAIN DE VIE. — New York, 1. — La nouvelle de Londres disant que le cabinet anglais accepterait les conditions des Etats-Unis au sujet du paiement de la dette de guerre, a stimulée momentanément hier le marché de la bourse et des obligations. Dans les deux marchés cependant cet effet a été de courte durée, car les conditions finales des négociations concernant la dette n'ont pas encore été soumises au congrès et l'affaire n'est pas définitivement conclue.

POPULATION DE WINNIPEG. — Winnipeg, 1. — La population est donnée comme 282,906 d'après l'almanach des adresses local publié hier.

CANADIEN ASSASSINE — Le Caire, Egypte, 1. — Un Canadien du nom de Allan, qui manquait à l'appel mardi soir à bord d'un steamer privé sur le Nil, a été trouvé assassiné et dépouillé hier à deux milles de Luxor. Le crime ne semble pas avoir de motifs politiques.

UNE GUERRE D'INCENDIE. — Bruxelles, 1. — M. Emile Vanderveld, chef socialiste de la chambre de députés, au cours des débats d'hier sur les projets de réorganisation de l'armée belge, a déclaré ce qui suit: "Je suis convaincu que, du train où vont les choses, nous aurons la guerre dans cinq ou tout au plus dans dix ans. Et quelle guerre! Ce ne sera pas alors une guerre entre armées, mais une guerre d'incendies et d'asphyxie entre les gens." M. Vanderveld déclara que l'occupation militaire de l'Allemagne serait ruineuse et pour la France et pour la Belgique. Il préconisa six mois de service militaire, comme en Suisse, prétendant que ce temps est suffisant à l'entraînement d'un soldat.

UN COUP DE GRISOU. — Berlin, 1. — Le nombre total des victimes au cours de l'explosion de grisou qui a eu lieu hier dans une mine à Beuthen, Silésie polonaise, restait encore inconnu ce matin. D'après les dernières nouvelles, reçues alors que 600 mineurs étaient encore ensevelis, disaient que 35 corps avaient été retirés, tandis que 165 hommes avaient en ce moment été sauvés.

Sur ce nombre 80 ont été transportés dans le hôpitaux, souffrant de blessures.

Environ 300 mineurs étaient encore ensevelis aujourd'hui dans la mine.

DROIT RESERVE. — Londres, 1. — Le gouvernement anglais a reçu aujourd'hui de France une note disant en substance que la France se réserve le droit d'entamer des négociations séparées avec la Turquie, advenant la faillite de la conférence de Lausanne.

Dans les milieux officiels d'ici, on est d'avis que les événements des dernières vingt-quatre heures semblent avoir tenu la note française en suspens. La nouvelle reçue de Lausanne dit qu'on espère fermement que la conférence sera menée à bonne fin.

DECRET DE PROHIBITION. — Dusseldorf, 1er. — Le décret prohibant l'exportation de la houille et du coke de la Ruhr en Allemagne inoccupée est en vigueur depuis minuit. A une heure, cet après-midi, les Allemands n'avaient pas encore réagi.

Les Français annoncent que si l'Allemagne se montre encore récalcitrante, ils interdiront l'expédition en Allemagne de l'acier, du fer et autres produits manufacturés.

OCCUPATION DE DORTMUND. — Dusseldorf, 1er. — Après avoir reçu instruction de Paris d'achever le blocus de la Ruhr, les Français ont commencé de bonne heure, aujourd'hui, l'occupation de la ville de Dortmund qui constituait l'unique issue en Allemagne inoccupée.

Cette mesure, qui applique la décision des gouvernements français et belge d'empêcher toute expédition de charbon et de coke à l'Allemagne, suit de près la prise de contrôle des douanes effectuée par les Alliés, hier, et met la Ruhr complètement à la disposition des troupes d'occupation.

Les Français ont en leur possession plusieurs postes de douanes, ainsi qu'un grand nombre d'entrepôts, mais ils trouvent que la production du charbon a considérablement baissé. La grève des cheminots dure encore. Le manque de wagons peut les obliger à suspendre l'extraction du charbon pendant quelques jours à cause de l'accumulation qui se produit aux puits.

Les experts ont constaté que la production avait été d'un peu plus de 50,000 tonnes, hier. C'est la moitié moins que la quantité ordinaire et le rendement le plus faible enregistré depuis le commencement de l'occupation il y a trois semaines.

CUNO EXPRIME SON MECONTENTEMENT. — Berlin, 1er. — Hier soir, le chancelier Cuno a reçu une douzaine de correspondants de journaux et les a entretenus de l'occupation de la Ruhr. Il a résumé la situation en ces termes:

"C'est une mauvaise entreprise, mauvaise pour le créancier, mais plus funeste encore pour le débiteur. Le premier n'obtient rien, le second devient systématiquement ruiné."

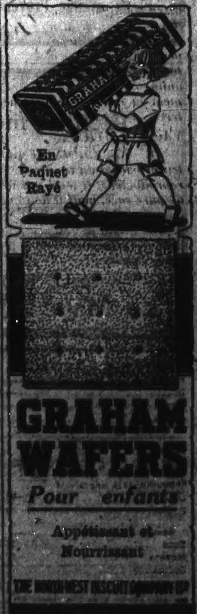
Le chancelier s'est borné à exposer avec chaleur les aspects économiques de la question de la Ruhr et ses effets immédiats sur la situation domestique de l'Allemagne et sur l'aptitude de cette dernière à faire d'autres paiements de réparations. Il n'a pas laissé entendre si l'Allemagne va faire autre chose que ce qu'elle fait actuellement.

"Y a-t-il la moindre logique économique," dit-il, "dans cet assaut à main armée contre une des régions industrielles les plus productives de l'univers et dont l'exploitation est la plus compliquée et qui est visiblement apte à collaborer activement à la réhabilitation du monde?"

FUSION DES LIBERAUX ANGLAIS. — Londres, 1er. — Les pairs libéraux se sont réunis, hier, sous la présidence du comte de Buxton et ont adopté une résolution favorisant la fusion des deux sections de l'opposition libérale.

Les lords libéraux ont demandé au vicomte Grey de Falloden de vouloir bien se mettre à la tête du parti unifié. Le vicomte Grey est actuellement l'un des chefs des libéraux indépendants qui sont près du nombre 60. Réunie à la faction Lloyd George, l'opposition libérale serait forte d'environ 120 dans une Chambre de 615 membres.





A SAINT-NORBERT:-

Séance recréative et musicale, le 11 février, à 8 heures du soir. Au profit du collège de Saint-Boniface

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum [illegible] sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

DEMANDE A LOUER, à moitié, une ferme dans une paroisse française. Le propriétaire devra fournir grain de semence. Albert Montpetit, [illegible] Creek, Manitoba.

A VENDRE OU A CHANGER. — Pour des chevaux, machines aratoires, auto, engine à gazoline, maison de cinq pièces, située à [illegible] [illegible], St-Boniface. Prix: $2,200.00. Peu de comptant. Balance comme loyer facile. S'adresser à [illegible], St-Boniface.

DESIRE ACHETER une bonne terre [illegible], culture mixte, avec ou sans [illegible] dans paroisse française. Réponses aux bureaux de "La Liberté".

[illegible] demande de petites [illegible] de livres à faire ainsi que des [illegible] en Français, Anglais et [illegible]. S'adresser [illegible], rue [illegible].

A VENDRE. — Maison à vendre ou [illegible]. S'adresser [illegible], St-Boniface. Tél. N 1[illegible], ou à [illegible] Notre-Dame, St-Boniface. Tél. N 1[illegible].

ON DEMANDE une servante générale [illegible]. Doit avoir de l'expérience [illegible] et des références. [illegible]

A VENDRE. — Belle terre de 240 acres, à 1½ mille de la gare, à peu près 200 acres de labourés, bonnes bâtisses, bien clôturée, bons chemins autour de la ferme. $30.00 de l'acre. S'adresser au bureau de poste de St-Adolphe.

SACRE-COEUR

Que personne n'oublie la grande soirée Carnaval que le Comité de la Société St-Jean-Baptiste organise pour le Mardi Gras, 13 février. Le programme musical sera, paraît-il, tout à fait inédit et exceptionnellement comique.

Donc rendez-vous pour cette date dans la salle du Sacré-Coeur et amenez-y vos amis.

Souffrait de calculs biliaires. — Mme Geo. McLaren de Hailybury, Ont., écrit: "J'ai souffert de calculs biliaires depuis quatre ans. L'année dernière les souffrances devinrent si pénibles que je dus garder le lit pendant trois mois. Les médecins ne pouvaient rien faire pour moi, excepté de me donner de la morphine pour me soulager. Ils prétendaient que seule une opération pouvait me remettre, mais comme aussi j'ai le coeur faible, je ne voulais pas m'y soumettre. Je commençai à prendre le Novoro du Dr Pierre, et peu à peu j'allai mieux. Dix mois se sont écoulés, et je n'ai jamais ressenti aucun symptôme de calculs biliaires ni de faiblesses de coeur. Je suis en bonne santé maintenant, et capable de travailler." Ce remède à l'épreuve du temps est noté pour son effet salutaire sur le foie, les reins et les intestins. On ne peut l'obtenir chez les pharmaciens, des agents spéciaux le fournissent. Pour tous renseignements, écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

LIGUE DES DAMES AUXILIAIRES DE LA G. W. V. A.

Jeudi prochain, 8 février, les Dames Auxiliaires donneront dans leur salle des Chevaliers de Colomb (Columbus Hall), coin des rues Graham et Smith, une grande soirée costumée.

De beaux prix seront offerts aux plus jolis et plus originaux costumes, par le choix des juges.

Venez en grand nombre, amenez vos amis, le prix ne sera que de 50 sous, un bon orchestre et des numéros spéciaux et tout-à-fait attractifs formeront le programme.

Le costume n'est pas de rigueur.

OPTICIENS EN PROVINCE

MM. Stall et Keller, opticiens de Winnipeg, visiteront Notre-Dame de Lourdes, les 13 et 14 février; St-Claude, le 22 février; St-Jean-Baptiste, le 27 février et St-Pierre le 1er mars.

L'UNION NATIONALE METISSE

L'Union Nationale Métisse donnera sa première partie de cartes de la saison, vendredi prochain, le 9 courant à 8.30 heures p. m. à St-Boniface, salle Lavoie, 27, rue Dumoulin.

De beaux prix seront décernés aux gagnants.

Bienvenue à tous!